

UNIVERSITE MONTPELLIER-III

ARTS & LETTRES, LANGUES, & SCIENCES HUMAINES

**Extrait n°246-001 du registre de délibérations
du conseil des études et de la vie universitaire
(commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique)**

SÉANCE du 17 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 17 janvier,

Le conseil des études et de la vie universitaire de l'Université Montpellier-III a tenu séance, à l'effet de délibérer sur les affaires inscrites à son ordre du jour.

Etaient présents :

M. Philippe JORON, vice-président du CEVU

23 membres présents

12 membres représentés

Proposition de délibération relative aux capacités d'accueil et aux modalités de sélection en première année de master pour l'année universitaire 2017-2018 :

Le conseil des études et de la vie universitaire adopte, par 21 voix pour, 14 voix contre, la proposition de délibération relative aux capacités d'accueil et aux modalités de sélection en première année de master pour l'année universitaire 2017-2018 (document en annexe).

Pour extrait conforme
et par délégation du président,
Le vice-président du CEVU,

Philippe JORON

Direction des études et de la scolarité

Proposition de délibération relative aux capacités d'accueil et aux modalités de sélection en première année de master pour l'année universitaire 2017-2018

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 612-6, L613-5, L712-2, L 712-3 ;

Vu l'avis du conseil des études et de la vie universitaire du XXXXXX

Considérant qu'il appartient à l'établissement de déterminer, en application des dispositions susvisées, les capacités d'accueil et les modalités de sélection mises en œuvre à l'égard des candidats à l'admission dans les formations de première année du second cycle.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

Article 1.

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil fixées, pour l'année 2017-2018, dans le tableau annexé (annexe 1).

Article 2.

L'admission en première année de master est subordonnée à l'examen du dossier du candidat.

L'admission est prononcée par le président de l'université ou son délégué sur proposition du jury de sélection.

Article 3.

Les candidatures en Master 1 sont ouvertes aux titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle ainsi qu'à ceux qui peuvent bénéficier de l'article L. 613-5 du code de l'éducation (VAE-VAP).

Toute personne souhaitant candidater en Master 1, y compris les étudiants ajournés à la 1^{re} année de Master, devra déposer sur le portail E candidat et dans le respect du calendrier défini par l'établissement, un dossier de candidature constitué des pièces ci-après énoncées.

Pièces obligatoires :

- ✓ Une photocopie de la carte nationale d'identité ou passeport. Le permis de conduire n'est pas recevable.
- ✓ Une photocopie du relevé de notes du Baccalauréat ou du DAEU (à défaut une photocopie du diplôme du Baccalauréat ou du DAEU)
- ✓ Les attestations officielles de tous les résultats postérieurs au Baccalauréat à l'exception du semestre en cours (mais possibilité de joindre des résultats en cours).
- ✓ Une photocopie des diplômes postérieurs au Baccalauréat
- ✓ Un CV détaillé
- ✓ Une lettre de motivation

Selon les formations, il pourra également être demandé au candidat de fournir les pièces suivantes :

- ✓ Fiche de projet de recherche et/ou professionnel
- ✓ Dossier de création artistique
- ✓ Projet professionnel ou de poursuite d'études
- ✓ Un résumé, rédigé en un français soutenu, du projet de master d'un minimum de trois pages, comportant l'esquisse d'une biographie.
- ✓ Un portfolio de réalisations plastiques (format A4, uniquement des reproductions)
- ✓ Pour les candidats au M1 projetant de poursuivre en parcours jeux vidéo en M2 : un portfolio comprenant un Game Design Document (concept de jeu, mécaniques, boucles et design)

d'interaction) ainsi que des travaux attestant d'une pratique de création d'images (numériques et/ou traditionnelles) et de la création de jeux (jeux vidéo et/ou jeux de société)

- ✓ Attestation(s) de niveau de langue
- ✓ Attestations de stage ou coordonnées complètes, actuelles, des employeurs
- ✓ Promesse de stage
- ✓ Questionnaire complémentaire à renseigner en ligne dans Lime Survey .

Selon les formations, il pourra également être demandé au candidat de suivre, en complément de l'examen de son dossier, des modalités spécifiques :

- ✓ Entretien en français ou en langues étrangères
- ✓ Évaluation écrite
- ✓ Audition basée sur une pratique artistique

Article 4.

Pour la bonne information du candidat, sont également définies dans le tableau annexé, formation par formation, les mentions de licences conseillées, les prérequis attendus, ainsi que les critères d'évaluation du dossier de candidature (annexe 2).

Article 5.

Le directeur général des services est en charge de l'exécution de la présente délibération.

Article 6.

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

UNIVERSITE MONTPELLIER-III

ARTS & LETTRES, LANGUES, & SCIENCES HUMAINES

**Extrait n°246-002 du registre de délibérations
du conseil des études et de la vie universitaire
(commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique)**

SÉANCE du 17 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 17 janvier,

Le conseil des études et de la vie universitaire de l'Université Montpellier-III a tenu séance, à l'effet de délibérer sur les affaires inscrites à son ordre du jour.

Etaient présents :

M. Philippe JORON, vice-président du CEVU

23 membres présents

12 membres représentés

Capacités d'accueil des mentions de Master 1 pour l'année universitaire 2017/2018:

Le conseil des études et de la vie universitaire adopte, par 21 voix pour, 14 voix contre, les capacités d'accueil des mentions de Master 1 pour l'année universitaire 2017/2018 conformément au tableau en annexe.

Pour extrait conforme
et par délégation du président,
Le vice-président du CEVU,

Philippe JORON

Capacités mentions masters 1

| Mention | Parcours | Capacité Mention |
|---|--|------------------|
| Cinéma et audiovisuel | Etudes cinématographiques et audiovisuel | 95 |
| Arts de la scène et du spectacle vivant | Théâtre et spectacle vivant | 57 |
| | Création spectacle vivant | |
| Musicologie | Musicologie | 25 |
| Lettres | Littératures française et comparée | 120 |
| | Métiers du livre et de l'édition | |
| | Lettres et humanités | |
| Esthétique | Esthétique | 60 |
| Philosophie | Philosophie | 60 |
| Arts plastiques | Arts plastiques | 70 |
| Etudes culturelles | Etudes Culturelles | 75 |
| Psychanalyse | Psychanalyse | 180 |
| Etudes chorégraphiques : recherche et représentation | Etudes chorégraphiques : recherche et représentation | 8 |
| Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales | Études néo-helléniques | 355 |
| | Etudes germaniques | |
| | Etudes anglophones | |
| | Etudes Hispaniques et hispanoaméricaines | |
| | Etudes occitanes | |
| | Études italiennes | |
| | Etudes chinoises | |
| | Etudes Lusophones | |
| Langues étrangères appliquées | Traduction | 154 |
| | Négociation de Projets Internationaux | |
| Archéologie, Sciences pour l'Archéologie (ARCHEO) | Géoarchéologie, Bioarchéologie(GB) | 45 |
| | Préhistoire, Protohistoire (PP) | |
| | Ingénierie en archéologie préventive (IAP) | |
| Mondes Anciens (MA) | Egyptologie (EGYPTO) | 45 |
| | Archéologie de la Méditerranée antique (AMA) | |
| | Histoire de la Méditerranée antique (HMA) | |
| Géographie, Aménagement, Environnement, Développement (GAED) | Gestion des Catastrophes et des Risques Naturels (GCRN) | 105 |
| | Gestion des Littoraux et des Mers (GLM) | |
| | Ingénierie et Gestion des Projets Environnementaux (IGPE) | |
| | Santé et Territoires (ST) | |
| Géomatique | Géomatique (GEOM) | 24 |
| Gestion des Territoires et Développement Local | Espaces Ruraux et Développement Local (ERDL) | 30 |
| Urbanisme et aménagement | Urbanisme et projet de territoire (URBA) | 25 |
| Transport, mobilités, réseaux | Transport, mobilités, réseaux (TRANSPORT) | 25 |
| Tourisme | Tourisme et Développement Durable des Territoires (TDDT) | 30 |
| Histoire | Modernités : Sociétés, cultures et religions XVIe-XXIe s. (MODERNITES) | 95 |
| | Traces. Histoire et sciences sociales (TRACES) | |
| | Histoires militaires et Etudes de défense (HMED) | |
| Histoire de l'art | Histoire de l'art moderne et contemporain (HAMC) | 65 |
| | Conservation, gestion et diffusion des œuvres d'art des XXe et XXIe s. (CGDOAXX) | |
| Patrimoines et musées | Valorisation et médiation des patrimoines (VMP) | 25 |
| Mondes médiévaux | Histoire et Histoire de l'art des mondes médiévaux (Occident et Orient) (HHAMM) | 25 |
| Etudes européennes et internationales | Histoire, Relations internationales et Sciences sociales (HIRISS) | 45 |
| Intervention et développement social | Développement social | 107 |
| | Migrations Inter-Méditerranéennes (Erasmus +) | |
| Gestion des ressources humaines | Gestion des ressources humaines | 110 |
| Administration et échanges internationaux | Administration et échanges internationaux | 50 |
| Ethnologie | Ethnologie et métiers du patrimoine | 30 |
| Sociologie | Sociologie | 45 |

| Mention | Parcours | Capacité Mention |
|---|--|------------------|
| Métier de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré | Master MEEF Allemand | 380 |
| | Master MEEF Anglais | |
| | Master MEEF Arts Plastiques | |
| | Master MEEF Chinois | |
| | Master MEEF Documentation | |
| | Master MEEF Espagnol | |
| | Master MEEF histoire Géographie | |
| | Master MEEF Italien | |
| | Master MEEF Lettres | |
| | Master MEEF Éducation musicale | |
| | Master MEEF Occitan | |
| | Master MEEF Sciences économiques et sociales | |
| | Master MEEF Sciences et Techniques Médico-Sociales | |
| | Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales | |
| Sciences de l'éducation | Sciences de l'éducation | 30 |
| Information-Communication | parcours Communications numériques et organisations (CNO) | 75 |
| | parcours Communication publique, associative et culturelle (ComPAC) | |
| | parcours Pratiques et stratégies du changement personnel et organisationnels (CPO) | |
| Information et Documentation | parcours Gestion de l'information et de la documentation | 90 |
| Français Langue Etrangère | parcours didactique du français langue étrangère et langue seconde | 150 |
| Humanités Numériques | parcours Médiation numérique et ingénierie pédagogique | 35 |
| Sciences du langage | parcours Sociolinguistiques et politiques linguistiques et éducatives (SOLIPOLE) | 135 |
| | parcours Analyses des discours médiatiques, institutionnels et politiques (DIMIP) | |

UNIVERSITE MONTPELLIER-III

ARTS & LETTRES, LANGUES, & SCIENCES HUMAINES

**Extrait n°246-003 du registre de délibérations
du conseil des études et de la vie universitaire
(commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique)**

SÉANCE du 17 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 17 janvier,

Le conseil des études et de la vie universitaire de l'Université Montpellier-III a tenu séance, à l'effet de délibérer sur les affaires inscrites à son ordre du jour.

Etaient présents :

M. Philippe JORON, vice-président du CEVU

23 membres présents

12 membres représentés

Fixation, pour chaque formation de master 1, des mots clés, des capacités d'accueil, des mentions de licences conseillées pour accéder à la formation, des pré-requis en termes de connaissance et de compétences, des modalités et des critères d'évaluation des candidatures, pour l'année universitaire 2017/2018:

Le conseil des études et de la vie universitaire adopte, par 21 voix pour, 14 voix contre, pour chaque formation de master 1, les mots clés, les capacités d'accueil, les mentions de licences conseillées pour accéder à la formation, les pré-requis en termes de connaissance et de compétences, les modalités et les critères d'évaluation des candidatures, pour l'année universitaire 2017/2018 conformément aux tableaux en annexe.

Pour extrait conforme
et par délégation du président,
Le vice-président du CEVU,

Philippe JORON

| Mention | Parcours de M1 | Mots-clés | | | Capacités d'accueil Mention | capacités d'accueil Parcours | Mentions de licence conseillées pour accéder au Master 1 | Modalités d'examen des candidatures | | |
|---|--|---|--|---|-----------------------------|-------------------------------|---|---|---|--|
| | | Sectoriels | Disciplinaires | Métiers | | | | Pré-requis (en termes de connaissances et de compétences) | Procédure de recrutement (outils de candidature, dossier, entretien avec un jury, en français, en langues étrangères...) | Critères d'évaluation des dossiers |
| Cinéma et audiovisuel | Etudes cinématographiques et audiovisuel | Arts, spectacles et activités récréatives Cinéma et audiovisuel | Techniques audiovisuelles et production multimédia Cinéma et audiovisuel | Arts du spectacle Journaliste des événements culturels Historien du patrimoine (archives) | 95 | | Licence Arts du spectacle licence Lettres et licence Arts | L'accès au master 1 sera conditionné par le dépôt d'une fiche de projet. Les étudiants venant d'une autre Licence doivent démontrer une bonne connaissance de l'histoire du cinéma, de l'analyse de film/image et de la recherche en cinéma. Pour les étudiants étrangers : niveau de langue C1. | Fiche de projet de recherche et professionnel | Cursus antérieur, notes CV Lettre de motivation Fiche de projet recherche et professionnel |
| Arts de la scène et du spectacle vivant | Théâtre et spectacle vivant | Arts, spectacles et activités récréatives | Musique, théâtre, danse, cirque | Enseignement artistique Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers Danse Mise en scène de spectacles vivants | 57 | 45 | Arts du spectacle | Bonne connaissance des arts du spectacle vivant, bonnes compétences d'analyse, d'expression orale et écrite. | | Le profil du candidat doit correspondre aux pré-requis de la formation. |
| Arts de la scène et du spectacle vivant | Création spectacle vivant | Arts, spectacles et activités récréatives | Musique, théâtre, danse, cirque Arts du spectacle, cinéma | Artistes dramatiques Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers Mise en scène de spectacles vivants | 57 | 12 | Arts du spectacle | Bonne connaissance des arts du spectacle vivant, bonnes compétences d'analyse, d'expression orale et écrite. Expérience en arts de la scène ou formation artistique professionnelle souhaitée. | dossier de création artistique. Phase d'admission : pour les candidats retenus après examen du dossier, épreuve orale (atelier collectif et entretien individuel). | Le profil du candidat doit correspondre aux pré-requis de la formation. |
| Musicologie | Musicologie | Arts, spectacles et activités récréatives Musicologie | Musique, théâtre, danse, cirque Musicologie | Recherche en sciences de l'homme et de la société Artistes de la musique et du chant Musique et chant Musicologie Enseignants de l'enseignement supérieur Enseignement supérieur | 25 | | Licence Mention Musicologie | Maitrise des compétences techniques et des connaissances historiques acquises en Licence Musicologie. Les étudiants venant d'une autre Licence doivent bénéficier d'une formation musicale équivalente à celle de la Licence Musicologie. | projet professionnel ou de poursuite d'études + entretien si nécessaire | Adéquation entre le projet de l'étudiant et sa formation |
| Lettres | Littératures française et comparée Métiers du livre et de l'édition | Activités spécialisées, scientifiques et techniques Administration publique Arts, spectacles et activités récréatives Autres activités de services Enseignement | Beaux arts Formation aux bibliothèques, à la documentation et à l'archivisme Formation des enseignants au niveau préscolaire Formation des enseignants avec spécialisation Formation des enseignants sans spécialisation Histoire et archéologie Sociologie et études culturelles Philosophie et morale Musique, théâtre, danse, cirque Littérature et linguistique Journalisme et reportage | Études et recherche Chercheurs de la recherche publique Recherche en sciences de l'homme et de la société Administration publique, professions juridiques, armée et police Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique) Gestion de patrimoine culturel | 120 | en attente | Lettres, humanités, LLCE, Arts du spectacle | Histoire littéraire, Littératures française et comparée, Analyse et études de textes. | | Niveau en littératures française et comparée. Pour les étudiants non francophones, être titulaires du DALF niveau C1 |
| | Lettres et humanités | | | | | | | | | |
| Esthétique | Esthétique | Esthétique Science des arts Critique d'art Arts | Esthétique Science des arts Critique d'art Arts | Esthétique Science des arts Critique d'art Arts | 60 | à déterminer présentiel - ead | Arts Plastiques, Lettres, Philosophie | Connaissances appuyées sur la transdisciplinarité et compétences avec des regards critiques sur l'ensemble des arts et capacité à développer une problématique liée au mémoire. | | 1° Examen des notes obtenues en Licence. Ceci en fonction d'une lettre de candidature expliquant les raisons théoriques et pratiques de l'intérêt qu'apporte l'étudiant à la transdisciplinarité. Les dossiers non acceptés auront une explication individuelle du refus. 2° Capacité d'ouverture et de mise en forme dans le champ de l'esthétique, de l'art, de la philosophie, de la littérature et de la poésie. |
| Philosophie | Philosophie | Enseignement | Philosophie et morale Compétences et développement personnel Formation aux bibliothèques Formation des enseignants Journalisme Religion et théologie Sciences politiques et éducation civique | Recherches en sciences de l'homme et de la société Développement des ressources humaines Bibliothécaires Écritures d'ouvrages Carrières de l'enseignement (sauf enseignement technique et professionnel) | 60 | à déterminer présentiel - ead | Licence de philosophie Licence de théologie Licence de lettres Licence de sociologie Licence d'histoire | Les candidats devront impérativement être en mesure de commenter et d'expliquer un texte (pas nécessairement de philosophie). Ils devront aussi savoir mener une argumentation afin de répondre à une question (cf. dissertation) ou plus généralement être capables de mener une argumentation afin de répondre à une question (cf. exercice classique de la dissertation) ou plus généralement de défendre ou de critiquer une thèse. Bien entendu, tout cela vaut aussi pour un exposé oral, qui ne se résumera pas à la lecture d'un texte rédigé, mais manifester l'aisance du candidat, que confirmera sa capacité à répondre avec clarté et précision aux questions posées. Une bonne culture générale est indispensable : histoire sociale et politique, histoire de l'art, histoire des sciences. | un résumé, rédigé en un français soutenu, du projet de master d'un minimum de trois pages, comportant l'esquisse d'une biographie. | Les critères seront la solidité de la motivation, la pertinence du projet, la qualité de l'argumentation. A l'attention des candidats provenant d'une licence autre que celle de philosophie : très important. Il est bien entendu impossible de leur demander de posséder les connaissances proprement philosophiques acquises durant trois ans de cursus. Toutefois, leur projet devra recouper une problématique philosophique classique, de manière transversale. Par exemple, pour un historien ou un sociologue, un pb de méthodologie historique ou sociologique, pour un littéraire, un pb d'esthétique. Ce point est absolument essentiel. |

| Mention | Parcours de M1 | Mots-clés | | | Capacités d'accueil Mention | capacités d'accueil Parcours | Mentions de licence conseillées pour accéder au Master 1 | Modalités d'examen des candidatures | | |
|--------------------|--|--|---|--|-----------------------------|-------------------------------|---|---|---|---|
| | | Sectoriels | Disciplinaires | Métiers | | | | Pré-requis (en termes de connaissances et de compétences) | Procédure de recrutement (outils de candidature, dossier, entretien avec un jury, en français, en langues étrangères...) | Critères d'évaluation des dossiers |
| Arts plastiques | Arts plastiques | Beaux-arts | Arts plastiques Jeux vidéo | Artistes plasticiens - Game designers - Création en arts plastiques - Conception de contenus multimédias - Réalisation de contenus multimédias - Photographe - Animation de site multimédia - Enseignants de l'enseignement supérieur | 70 | à déterminer présentiel - ead | Licence d'Arts plastiques, Licence Arts, Licence Informatique, Licence Histoire de l'art et Archéologie | CONNAISSANCES : maîtrise de la langue française orale et écrite, culture générale et bonne culture artistique (et/ou vidéoludique). COMPETENCES : maîtrise des techniques plastiques fondamentales et/ou des techniques d'écriture numérique. | 1) Dossier : un portfolio de réalisations plastiques (format A4, uniquement des reproductions) sélectionnées par le candidat, représentatives de son travail et de ses compétences plastiques. 2) Pour les candidats au M1 projetant de poursuivre en parcours jeux vidéo en M2 : un portfolio comprenant un Game Design Document (concept de jeu, mécaniques, boucles et design d'interaction) ainsi que des travaux attestant d'une pratique de création d'images (numériques et/ou traditionnelles) et de la création de jeux (jeux vidéo et/ou jeux de société). | 1) Qualité plastique des réalisations, maîtrise de compétences techniques, capacité de présentation écrite synthétique des travaux plastiques sélectionnés. Connaissances pré-requises dans le champ de l'art et/ou du multimédia. 2) Qualité synthétique et plastique des travaux présentés. Compétences et maîtrise des concepts et outils du game design. Connaissance des game studies. |
| Etudes culturelles | Etudes Culturelles | Activités spécialisées, scientifiques et techniques. Enseignement. | Compétences professionnelles. Littérature et linguistique. Sociologie et études culturelles. Travail social et orientation. | Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique. Communication. Organisation d'événementiel. Développement et promotion publicitaire. Cadres artistiques et techno-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles. Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel. Intervention socio-éducative et socio-culturelle. Enseignement général du second degré. Enseignement supérieur. | 75 | à déterminer présentiel - ead | licence Lettres, licence philosophie, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, licence sociologie, licence science politique, licence histoire, licence arts plastiques, arts du spectacle, licence LLCER. | Une bonne culture générale littéraire, artistique et philosophique. Une maîtrise des méthodologies d'analyse de texte et/ou d'analyse visuelle (plastique, cinématographique, dramaturgique, etc.) pour les étudiants issus de formations littéraires ou artistiques. Une maîtrise des méthodologies de l'enquête de terrain (entretiens, questionnaires, observation, etc.) pour les étudiants issus de formations en sciences sociales. Pour tous les étudiants : Capacité à étudier des phénomènes/processus de création culturelle en articulant analyse formelle et inscription dans un contexte historique et socio-politique ; Capacité à analyser de manière critique les normes esthétiques comme des constructions historiques et à comprendre les hiérarchies culturelles dans leurs rapports politiques avec les hiérarchies sociales de chaque époque ; Acquisition des principaux éléments assurant la capacité de rédaction et d'exposition à la fois analytique et synthétique d'une pensée dans un ensemble discursif structuré et articulé. | . Les étudiants étrangers devront produire également une attestation de leur niveau en français correspondant au minimum au DALF B2. | Pour la sélection des étudiants, on veillera à ce que le dossier du candidat corresponde aux mentions de licence conseillées et aux prérequis. A travers leur lettre de motivation, on évaluera la curiosité critique des étudiants pour le monde contemporain, leur intérêt pour toutes les formes de cultures émergentes et leur capacité à formuler un premier projet de recherche pertinent et original. On privilégiera également les étudiants ayant déjà effectué des stages en relation avec le monde culturel, ayant bénéficié d'une expérience professionnelle et/ou d'une expérience de la vie à l'étranger. On privilégiera de même les étudiants ayant un bon niveau dans au moins une langue étrangère. <i>Pour les étudiants étrangers, il est conseillé d'avoir un niveau de français correspondant au DALF C1.</i> |
| Psychanalyse | Psychanalyse | Santé humaine et action sociale ; enseignement | Psychanalyse | Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins) ; Intervention socioéducative ; enseignement | 180 | à déterminer présentiel - ead | Licence Philosophie, licence Lettres, licence Sciences de l'éducation. | Connaissance suffisante des concepts de la psychanalyse, bonnes compétences d'analyse, d'expression orale et écrite. | | Niveau de la formation en sciences humaines ; compétences acquises dans le domaine de la santé, du social, ou de l'éducatif ; projet personnel exposé dans la lettre de motivation |
| Danse | Etudes chorégraphiques : recherche et représentation | Arts, spectacles et activités récréatives | Musique, théâtre, danse, cirque | Enseignement artistique Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers Danse Mise en scène de spectacles vivants | 8 | | Arts du spectacle | Etre âgé de 22 ans minimum Etre engagé dans un parcours professionnel d'artiste chorégraphique ou issu d'autres champs artistiques (arts plastiques, musique, théâtre, cinéma et numérique notamment) | Recrutement spécifique par le Centre chorégraphique de Montpellier : pas de candidatures e-candidat. Dépôt de candidature sur la plateforme numérique mise en place par ICI-CCN (appel à candidature). Examen du dossier de candidature et audition + entretien si dossier retenu. (Audition du candidat basée sur des pratiques chorégraphiques et exposition des recherches artistiques) | Potentiel créatif, goût pour l'expérimentation et l'activité de recherche, bonnes connaissances dans le domaine de l'art. Qualités individuelles : autonomie, esprit d'initiative, imagination, goût pour le travail en collégialité. |

| Mention | Parcours de M1 | Mots-clés | | | Capacités accueil Mention | Capacités d'accueil Parcours | Mentions de licence conseillées pour accéder au Master 1 | Modalités d'examen des candidatures | | |
|--|------------------------|--|--|--|---------------------------|------------------------------------|--|--|--|---|
| | | Sectoriels | Disciplinaires | Métiers | | | | Pré-requis (en termes de connaissances et de compétences) | Procédure de recrutement (outils de candidature, dossier, entretien avec un jury, en français, en langues étrangères...) | Critères d'évaluation des dossiers |
| Langues , littératures et civilisations étrangères et régionales | Études néo-helléniques | Education et formation tout au long de la vie, enseignement supérieur et recherche, culture et patrimoine, communication | Acquisition d'une langue, littérature, traductologie, histoire-Méthodologie du travail universitaire, analyse de contenu, synthèse des données | Enseignement secondaire, enseignement supérieur, directeur administratif, fonctionnaire européen, directeur de la publication, rédacteur, etc. | 355 | 45 (présentiel + EAD à déterminer) | Licence LLCER Licence LEA | COMPETENCES : - Composition en grec moderne/français en littérature, civilisation, histoire des pays hellénophones - Explication de textes en grec moderne de caractère littéraire, historique, civilisationnel et culturel des pays hellénophones - Traduction en français de textes de caractère littéraire, historique, civilisationnel, culturel et technique des pays hellénophones - Traduction en grec moderne de texte de caractère littéraire, historique, civilisationnel, culturel et technique français - Compréhension écrit/oral et expression écrit/oral grec moderne niveau B2 Analyse de contenu et synthèse des données -savoir faire, savoir être CONNAISSANCES : - Culture (dont histoire, histoire littéraire) et civilisation des pays hellé - Lieux de mémoire, mythes politiques | | Parcours académique Prise en compte des notes de (classement, mentions) Parcours extra-scolaire - Expérience professionnelle ou activité similaire (bénévolat associatif par exemple) Projet professionnel - Clarté et réalisme du projet professionnel en rapport avec d'une part, les connaissances et compétences acquises et, d'autre part, les exigences du marché et les besoins sociaux - Cohérence avec le parcours académique et les expériences extra-scolaires - Motivation clairement explicitée Commentaire : le projet professionnel doit reposer sur une dialectique entre, d'une part, les propres capacités personnelles et professionnelles de chaque étudiant et, d'autre part, les connaissances et compétences proposées par la formation. |
| | Etudes germaniques | Education et formation tout au long de la vie, enseignement supérieur et recherche, culture et patrimoine, communication | Acquisition d'une langue, littérature et linguistique | Enseignement secondaire, enseignement supérieur, directeur administratif, fonctionnaire européen, directeur de la publication, rédacteur, etc. | | 15 | LLCER + Licence LEA | COMPETENCES : - Composition en allemand/français en littérature, civilisation, linguistique des pays germanophones - Explication de textes en allemand en littérature, civilisation, linguistique des pays germanophones - Traduction en français de textes littéraires allemands - Traduction en allemand de texte littéraires français - compréhension écrit/oral et expression écrit/oral (allemand) niveau C1 CONNAISSANCES : - Culture (dont histoire, histoire littéraire) des pays germanophones de la Renaissance à nos jours - Grammaire et linguistique (morphologie, syntaxe et morphosyntaxe, phonétique) | | Parcours académique Prise en compte des notes de (classement, mentions) Parcours extra-scolaire - Expérience professionnelle ou activité similaire (bénévolat associatif par exemple) Projet professionnel - Clarté et réalisme du projet professionnel - Cohérence avec le parcours académique et les expériences extra-scolaires - Motivation clairement explicitée Commentaire : Le projet professionnel ne doit pas se résumer à une vague indication d'un secteur d'activité. Eviter par exemple : " je voudrais travailler avec les baleines qui m'ont toujours fasciné" mais préciser les fonctions/métiers que l'on souhaite exercer. |
| | Etudes anglophones | Education et formation tout au long de la vie, enseignement supérieur et recherche, culture et patrimoine, communication | Acquisition d'une langue, littérature et linguistique | Enseignement secondaire, enseignement supérieur, directeur administratif, fonctionnaire européen, directeur de la publication, rédacteur, etc. | | 90 (présentiel + ead à déterminer) | LLCER + LEA | COMPETENCES : - Composition en anglais/français en littérature, civilisation, linguistique des pays anglophones - Explication de textes en anglais en littérature, civilisation, linguistique des pays anglophones - Traduction en français de textes littéraires anglais - Traduction en anglais de texte littéraires français - compréhension écrit/oral et expression écrit/oral (anglais) niveau C1 CONNAISSANCES : - Culture (dont histoire, histoire littéraire) des pays anglophones de la Renaissance à nos jours - Grammaire et linguistique (morphologie, syntaxe et morphosyntaxe, phonétique) | | Parcours académique Prise en compte des notes de (classement, mentions) Parcours extra-scolaire - Expérience professionnelle ou activité similaire (bénévolat associatif par exemple) Projet professionnel - Clarté et réalisme du projet professionnel - Cohérence avec le parcours académique et les expériences extra-scolaires - Motivation clairement explicitée Commentaire : Le projet professionnel ne doit pas se résumer à une vague indication d'un secteur d'activité. Eviter par exemple : " je voudrais travailler avec les baleines qui m'ont toujours fasciné" mais préciser les fonctions/métiers que l'on souhaite exercer. |

| Mention | Parcours de M1 | Mots-clés | | | Capacités accueil Mention | Capacités d'accueil Parcours | Mentions de licence conseillées pour accéder au Master 1 | Modalités d'examen des candidatures | | |
|--|--|--|---|---|---------------------------|------------------------------------|--|---|--|---|
| | | Sectoriels | Disciplinaires | Métiers | | | | Pré-requis (en termes de connaissances et de compétences) | Procédure de recrutement (outils de candidature, dossier, entretien avec un jury, en français, en langues étrangères...) | Critères d'évaluation des dossiers |
| Langues , littératures et civilisations étrangères et régionales | Etudes Hispaniques et hispanoaméricaines | Education et formation tout au long de la vie, enseignement supérieur et recherche, culture et patrimoine, communication | Acquisition d'une langue, littérature et linguistique | Enseignement secondaire, enseignement supérieur, directeur administratif, fonctionnaire européen, directeur de la publication, rédacteur, etc. | | 90 (présentiel + ead à déterminer) | LLCER + LEA | COMPETENCES : - Composition en espagnol/français en littérature, civilisation, arts et linguistique des pays hispanophones - Explication de textes en espagnol en littérature, civilisation, arts et linguistique des pays hispanophones - Traduction en français de textes littéraires espagnol - Traduction en espagnol de texte littéraires français - compréhension écrit/oral et expression écrit/oral (espagnol) niveau C1 CONNAISSANCES : - Culture (dont histoire, histoire littéraire, histoire des idées, arts) des pays hispanophones du Moyen-Âge à nos jours - Grammaire et linguistique | | Parcours académique Prise en compte des notes de (classement, mentions) Parcours extra-scolaire - Expérience professionnelle ou activité similaire Projet professionnel - Clarté et réalisme du projet professionnel - Cohérence avec le parcours académique et les expériences extra-scolaires - Motivation clairement explicitée Commentaire : Le projet professionnel ne doit pas se résumer à une vague indication d'un secteur d'activité. |
| | Etudes occitanes | Education et formation tout au long de la vie, enseignement supérieur et recherche, culture et patrimoine, communication | Acquisition d'une langue, littérature et linguistique | Études et recherche Chercheurs de la recherche publique Recherche en sciences de l'homme et de la société Administration publique, professions juridiques, armée et police Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique) Gestion de patrimoine culturel | | 20 (présentiel + ead à déterminer) | LLCER | COMPETENCES : - Composition en occitan/français en littérature, civilisation, linguistique - Explication de textes en occitan en littérature, civilisation, linguistique - Traduction en français de textes littéraires et non- littéraires occitans - Traduction en occitan de textes littéraires et non-littéraires français - Compréhension écrit/oral et expression écrit/oral (occitan) niveau C1 CONNAISSANCES : - Culture (dont histoire, histoire littéraire) de l'occitan du Moyen âge à nos jours - Grammaire et linguistique (morphologie, syntaxe et morphosyntaxe, phonétique) | | Parcours académique Prise en compte des notes de (classement, mentions) Parcours extra-scolaire - Expérience professionnelle ou activité similaire (bénévolat associatif par exemple) Projet professionnel - Clarté et réalisme du projet professionnel - Cohérence avec le parcours académique et les expériences extra-scolaires - Motivation clairement explicitée Commentaire : Le projet professionnel ne doit pas se résumer à une vague indication d'un secteur d'activité. Eviter par exemple : " je voudrais travailler avec les baleines qui m'ont toujours fasciné" mais préciser les fonctions/métiers que l'on souhaite exercer. |
| | Études italiennes | Education et formation tout au long de la vie, enseignement supérieur et recherche, culture et patrimoine, communication | Acquisition d'une langue, littérature et linguistique | Enseignement secondaire, enseignement supérieur, directeur administratif, fonctionnaire européen, directeur de la publication, rédacteur, etc. | | 35 (présentiel + ead à déterminer) | LLCER + LEA | COMPETENCES : - Composition en italien/français en littérature, civilisation, linguistique - Explication de textes en italien en littérature, civilisation, linguistique - Traduction en français de textes littéraires et non-littéraires italiens - Traduction en italien de texte littéraires et non-littéraires français - compréhension écrit/oral et expression écrit/oral (italien) niveau C1 CONNAISSANCES : - Culture (dont histoire, histoire littéraire, histoire de l'art) des origines à nos jours - Grammaire et linguistique (morphologie, syntaxe et morphosyntaxe, phonétique) | | Parcours académique Prise en compte des notes (classement, mentions) Parcours extra-scolaire - Expérience professionnelle ou activité similaire (bénévolat associatif par exemple) Projet professionnel - Clarté et réalisme du projet professionnel - Cohérence avec le parcours académique et les expériences extra-scolaires - Motivation clairement explicitée Commentaire : Le projet professionnel ne doit pas se résumer à une vague indication d'un secteur d'activité. Il convient, en effet, de préciser les fonctions/métiers que l'on souhaite exercer. |
| | Etudes chinoises | Education et formation tout au long de la vie, enseignement supérieur et recherche, culture et patrimoine, communication | Acquisition d'une langue, littérature et linguistique | Enseignement secondaire, enseignement supérieur, directeur administratif, fonctionnaire européen, directeur de la publication, rédacteur, etc. | | 25 (en attente ufr 2) | Licence LLCER + LEA | - maîtrise de la langue chinoise et de la langue française - connaissance de la culture chinoise - connaissance de l'Histoire de Chine - connaissance de la littérature chinoise | | formation de l'étudiant / résultats aux examens / notes en langue chinoise supérieures à la moyenne / niveau de français B2/C1 pour les non francophones |
| | Etudes Lusophones | Education et formation tout au long de la vie, enseignement supérieur et recherche, culture et patrimoine, communication | Acquisition d'une langue, littérature et linguistique | Enseignement secondaire, enseignement supérieur, directeur administratif, fonctionnaire européen, directeur de la publication, rédacteur, etc. | | 35 | LLCER | COMPETENCES : - Composition en portugais /français en littérature, civilisation, linguistique - Explication de textes en portugais en littérature, civilisation, linguistique - Traduction en français de textes littéraires et non-littéraires portugais - Traduction en portugais de texte littéraires et non-littéraires français - compréhension écrit/oral et expression écrit/oral (italien) niveau C1 CONNAISSANCES : - Culture (dont histoire, histoire littéraire, histoire de l'art) des origines à nos jours - Grammaire et linguistique (morphologie, syntaxe et morphosyntaxe, phonétique) | | Parcours académique Prise en compte des notes (classement, mentions) Parcours extra-scolaire - Expérience professionnelle ou activité similaire (bénévolat associatif par exemple) Projet professionnel - Clarté et réalisme du projet professionnel - Cohérence avec le parcours académique et les expériences extra-scolaires - Motivation clairement explicitée Commentaire : Le projet professionnel ne doit pas se résumer à une vague indication d'un secteur d'activité. Il convient, en effet, de préciser les fonctions/métiers que l'on souhaite exercer. |

| Mention | Parcours de M1 | Mots-clés | | | Capacités accueil Mention | Capacités d'accueil Parcours | Mentions de licence conseillées pour accéder au Master 1 | Modalités d'examen des candidatures | | |
|-------------------------------|---------------------------------------|------------|----------------|---------|---------------------------|--|--|---|---|---|
| | | Sectoriels | Disciplinaires | Métiers | | | | Pré-requis (en termes de connaissances et de compétences) | Procédure de recrutement (outils de candidature, dossier, entretien avec un jury, en français, en langues étrangères...) | Critères d'évaluation des dossiers |
| Langues étrangères appliquées | Traduction | | | | 154 | 50 | <ul style="list-style-type: none"> — Licence LEA — Licence LLCER | <p>Compétences linguistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Niveau C1 attesté dans les langues demandées en Master. — Si l'anglais n'est pas une des langues choisies en Master : niveau B2 en anglais. — Excellente maîtrise du français écrit. — Pour les candidats ayant obtenu une Licence à l'étranger, attestation de niveau C1 en français — Compréhension et rédaction de textes sectoriels dans les langues demandées en Master, ainsi qu'en français. <p>Compétences (potentielles) en traduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Notes supérieures à 10 dans les UE de traduction vers la langue maternelle en Licence OU, pour les candidatures atypiques, expérience professionnelle pertinente. <p>Connaissances historiques et culturelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Bonne connaissance de la civilisation des principaux pays des langues demandées en Master OU, pour les profils atypiques, connaissance approfondie et attestée d'un secteur d'activités pouvant mener à une spécialisation ultérieure. <p>Compétences informatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Niveau C2i — Maîtrise du pack Microsoft Office, notamment Word. — Recherche et documentation sur internet. | <ul style="list-style-type: none"> — Attestation(s) de niveau C1 si l'une des langues demandées en Master, ou aucune des deux, n'a été étudiée comme discipline principale en Licence. — Le cas échéant, attestations de stage ou coordonnées complètes, actuelles, des employeurs. | <p>Critères universitaires et disciplinaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Niveau de langue dans les langues demandées en Master *et* en français. — Notes obtenues en licence dans les UE de traduction : Les notes obtenues en traduction vers la langue maternelle doivent être supérieures à 10. — Notes obtenues en Licence dans les autres UE. — Séjours linguistiques et stages à l'étranger. <p>Pertinence, cohérence et précision du projet professionnel</p> <p>Critères extra-universitaires et professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Toute expérience professionnelle (emploi, stage ou bénévolat, par exemple) dûment attestée, à l'étranger ou en France. — Expérience professionnelle (emploi, stage ou bénévolat, par exemple) dûment attestée, à l'étranger ou en France dans le domaine de la traduction ou dans un domaine connexe (rédaction, révision, communication multilingue). — Pour les candidatures atypiques : expérience professionnelle pertinente, ou césures mises à profit pour favoriser la réussite d'un projet professionnel dans le domaine de la traduction technique, de la relecture/révision ou, plus largement, de la communication multilingue. |
| | Négociation de Projets Internationaux | | | | | 50 en majeure anglais + 54 en majeures autres qu'anglais | <ul style="list-style-type: none"> — Licence LEA | <p>Connaissances linguistique, historiques et culturelles dans les langues demandées, y compris en français ; connaissance/expérience dans les matières d'application (droit, économie, marketing, management, comptabilité, etc.). Capacité à rédiger, synthétiser, communiquer.</p> | | <p>Cohérence et pertinence du parcours et du projet professionnel ; résultats aux examens de L; niveau C1 dans la langue demandée en majeure (B2 pour certaines langues), B2 en mineure; niveau C1 en français; motivation, expérience à l'étranger ou expérience professionnelle dûment attestées, implication dans des associations, aptitudes au travail en équipe.</p> |

| Mention | Parcours de M1 | Mots-clés | | | Capacités d'accueil - Mention | Capacité d'accueil - parcours | Mentions de licence conseillées pour accéder au Master 1 | Modalités d'examen des candidatures | | | |
|--|---|---|---|---|-------------------------------|--|---|--|---|---|---|
| | | Sectoriels | Disciplinaires | Métiers | | | | Pré-requis (en termes de connaissances et de compétences) | Procédure de recrutement (outils de candidature, dossier, entretien avec un jury, en français, en langues étrangères...) | Critères d'évaluation des dossiers | |
| Archéologie, Sciences pour l'Archéologie (ARCHEO) | Géarchéologie, Bioarchéologie (GB) | Recherche et enseignement / Activités spécialisées, scientifiques et techniques | Archéologie / Histoire / Histoire de l'art | Enseignement (général et supérieur) / Etude et valorisation des collections et des sites patrimoniaux / Formation des enseignants avec spécialisation | 45 | en attente | Licence Histoire de l'art et archéologie Licence Sciences de la Vie et de la Terre Licence Sciences de la Terre Licence Sciences et technologies Licence Géographie et aménagement | * Obligatoire : 4 semaines de fouille minimum dirigées par un archéologue rattaché à un laboratoire de recherche, attestées au plus tard 1er septembre de l'année de l'inscription * Connaissances et compétences acquises dans le cadre de la formation initiale des licences citées en référence (CF fiches RNCP) | | Seuil d'admissibilité : 12/20 Expériences fouilles archéo : 5 points Niveau (notes) : 5 points Parcours : 5 points Projet professionnel et motivation : 5 points | |
| | Préhistoire, Protohistoire (PP) | Recherche et enseignement / Activités spécialisées, scientifiques et techniques | Archéologie / Histoire / Histoire de l'art | Enseignement (général et supérieur) / Etude et valorisation des collections et des sites patrimoniaux / Formation des enseignants avec spécialisation | | en attente | Licence Histoire de l'art et archéologie Licence Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie Licence Histoire Licence Histoire de l'art et archéologie Licence Histoire Licence Sciences de la Terre Licence Sciences et technologies | * Obligatoire : 4 semaines de fouille minimum dirigées par un archéologue rattaché à un laboratoire de recherche, attestées au plus tard 1er septembre de l'année de l'inscription * Connaissances et compétences acquises dans le cadre de la formation initiale des licences citées en référence (CF fiches RNCP) | | | Seuil d'admissibilité : 12/20 Expériences fouilles archéo : 5 points Niveau (notes) : 5 points Parcours : 5 points Projet professionnel et motivation : 5 points |
| | Ingénierie en archéologie préventive (IAP) | Recherche et enseignement / Activités spécialisées, scientifiques et techniques | Archéologie / Histoire / Histoire de l'art | Enseignement (général et supérieur) / Etude et valorisation des collections et des sites patrimoniaux / Formation des enseignants avec spécialisation | | en attente | Licence Histoire de l'art et archéologie Licence Histoire Licence Histoire de l'art et archéologie Licence Sciences de la Terre Licence Sciences et technologies | * Obligatoire : 4 semaines de fouille minimum dirigées par un archéologue rattaché à un laboratoire de recherche, attestées au plus tard 1er septembre de l'année de l'inscription * Connaissances et compétences acquises dans le cadre de la formation initiale des licences citées en référence (CF fiches RNCP) | | | Seuil d'admissibilité : 12/20 Expériences fouilles archéo : 5 points Niveau (notes) : 5 points Parcours : 5 points Projet professionnel et motivation : 5 points |
| Mondes Anciens (MA) | Egyptologie (EGYPTO) | Recherche et enseignement | Egyptologie / Histoire / Archéologie / Epigraphie / Histoire de l'art | Recherche en sciences de l'homme et de la société / Enseignement (général et supérieur) / Etude et valorisation des collections et des sites patrimoniaux / Formation des enseignants avec spécialisation | 45 | en attente | Licence d'Histoire de l'art et archéologie | * Obligatoire : 4 semaines de fouille minimum dirigées par un archéologue rattaché à un laboratoire de recherche, attestées au plus tard 1er septembre de l'année de l'inscription * Connaissances et compétences acquises dans le cadre de la formation initiale des licences citées en référence (CF fiches RNCP) | | Seuil d'admissibilité : 12/20 Rapport de fouille : 5 points Lettre de motivation : 5 points Niveau licence : 10 points | |
| | Archéologie de la Méditerranée antique (AMA) | Recherche et enseignement / Activités spécialisées, scientifiques et techniques | Archéologie / Histoire / Histoire de l'art / Epigraphie | Recherche en sciences de l'homme et de la société / Métiers de l'archéologie / Enseignement (général et supérieur) / Etude et valorisation des collections et des sites patrimoniaux / Formation des enseignants avec spécialisation | | en attente | Licence Histoire de l'art et archéologie Licence Histoire Licence Humanités | * Obligatoire : 4 semaines de fouille minimum dirigées par un archéologue rattaché à un laboratoire de recherche, attestées au plus tard 1er septembre de l'année de l'inscription * Connaissances et compétences acquises dans le cadre de la formation initiale des licences citées en référence (CF fiches RNCP) | | | Rapport de fouille : 5 points Lettre de motivation : 5 points Niveau licence : 10 points |
| | Histoire de la Méditerranée antique (HMA) | Recherche et enseignement | Histoire / Archéologie / Epigraphie / Histoire de l'art | Recherche en sciences de l'homme et de la société / Enseignement (général et supérieur) / Etude et valorisation des collections et des sites patrimoniaux / Formation des enseignants avec spécialisation | | en attente | Licence Histoire Licence Histoire de l'art et archéologie Licence Humanités | * Connaissances et compétences acquises dans le cadre de la formation initiale des licences citées en référence (CF fiches RNCP) | | | Seuil d'admissibilité : 12/20 Lettre de motivation : 10 points Niveau licence : 10 points |
| Géographie, Aménagement, Environnement, Développement (GAED) | Gestion des Catastrophes et des Risques Naturels (GCRN) | Aménagement du territoire, Changement climatique, Activités spécialisées, scientifiques et techniques | Sciences de la Terre, Sciences environnementales, Développement et analyse de logiciels et d'applications | Information géographique, Information météorologique, Ingénieurs conseils libéraux en études techniques, Exploitation de systèmes de communication et de commandement, Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement | 105 | en attente | Licence Géographie et aménagement Licence Sciences de la Terre Licence Sciences et technologies Licence Sciences pour l'ingénieur | - Mobiliser les connaissances et compétences acquises en géographie générale, aménagement, analyse spatiale, cartographie, géomorphologie, géosciences et hydrosociétés pour l'analyse et la gestion des risques naturels sur les territoires, en France ou dans le Monde. - Se perfectionner au diagnostic territorial de risque et au retour d'expérience cat. nat. depuis l'acquisition des données sur le terrain et leurs géotraitements jusqu'à la formulation de mesures de prévention. | | Examen des dossiers : Diplôme de Licence, notes et mentions, prérequis, stages et expériences professionnelles, mobilité, motivations, projet professionnel, recommandations, vie extra-universitaire. | |
| | Gestion des Littoraux et des Mers (GLM) | Aménagement du territoire | Environnements naturels et faune et flore, Halieutique, Sciences environnementales | Protection du patrimoine naturel, Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement, Exploitation des opérations portuaires et du transport maritime | | en attente | Licence Géographie-Aménagement | - Maîtriser les outils et les méthodes de la recherche et de l'expertise en géographie aménagement (traitement des données, enquête de terrain, analyse quantitative et qualitative, cartographie, SIG, collecte et diffusion des connaissances, recensement et analyse des sources...), - Acquérir de solides connaissances des environnements littoraux et maritimes et de leurs problématiques (aménagement, aspects environnementaux, juridiques et économiques), - Avoir une pratique du terrain et des études de cas auprès des collectivités territoriales et des sites pédagogiques, - Connaître l'environnement socio-économique autour des littoraux et des mers (organismes privés et publics, aperçu des marchés et des appels d'offre etc.), - Développer une excellente maîtrise de l'écrit (rédaction d'un mémoire de recherche scientifique) et de l'oral, - Avoir des capacités d'analyse, d'interprétation, de synthèse et développer une réflexion critique, - Maîtriser une langue vivante étrangère et plus particulièrement l'anglais. | | | La cohérence et l'excellence du parcours académique, les motivations clairement explicitées, les stages ou expériences réalisés, le projet professionnel (définition, ambition, cohérence, faisabilité) |
| | Ingénierie et Gestion des Projets Environnementaux (IGPE) | Administration publique, Aménagement du territoire, changement climatique, | Sciences environnementales | Ingénierie en agriculture et environnements naturels; Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement; Management et Ingénierie Hygiène et Sécurité Environnement; management et inspection en environnement urbain; supervision d'exploitations eco industrielles; Ingénieur des collectivités locales et hopitaux; développement local | | en attente | Géographie et aménagement Philosophie Sciences de l'homme Anthropologie Ethnologie Sociologie Administration publique Droit Economie Sciences politiques Sciences de la vie Sciences de la terre Sciences de la vie et de la terre Sciences pour l'ingénieur | - Connaissances sur au minimum un des trois piliers du Développement Durable à travers les enseignements validés et/ou l'expérience professionnelle - Maîtrise du français écrit et parlé | | | Examen des dossiers (1 à 4 points pour chaque item soit 36 points maximum au total) : Diplôme de Licence, notes et mentions depuis le bac, prérequis, stages et expériences professionnelles, mobilité internationale, motivations, projet professionnel, recommandations, vie extra-universitaire. Les dossiers seront classés en fonction du nombre de points acquis. Les dossiers n'ayant pas la moyenne sur le total du nombre de points (moins de 18 points sur 36) ne seront pas classés. |
| | Santé et Territoires (ST) | Autres activités de services, Santé humaine et action sociale | Travail social et orientation, Santé et sécurité au travail | Personnels de direction de la fonction publique (État, collectivités locales, hôpitaux) / Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire | en attente | Licence Sciences sanitaires et sociales Licence Sciences pour la santé Licence Géographie et aménagement | Connaissances : avoir une vision globale des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux en termes de politique de santé, de politique sociale, et une connaissance des populations cibles (publics vulnérables), ainsi que des connaissances théoriques associées (psycho-social...) Compétences : être capable d'analyser des situations concrètes dans le champ sanitaire et social, pour proposer des solutions restreintes et adaptées, et de développer une ingénierie de projet ou de programme destinée à des services et/ ou à de petites structures intermédiaires Français maîtrisé | une promesse de stage validée par l'organisme | Grille d'évaluation du dossier à partir de 5 items : (1) Projet universitaire ; (2) Projet professionnel ; (3) Préparation à la formation ; (4) Investissement dans le champ associatif (personnel ou professionnel) ; (5) Relevés de notes Constitution d'une liste principale et d'une liste complémentaire | | |

| Mention | Parcours de M1 | Mots-clés | | | Capacités d'accueil - Mention | Capacité d'accueil - parcours | Mentions de licence conseillées pour accéder au Master 1 | Modalités d'examen des candidatures | | |
|---|--|---|---|--|-------------------------------|-------------------------------|---|--|--|---|
| | | Sectoriels | Disciplinaires | Métiers | | | | Pré-requis (en termes de connaissances et de compétences) | Procédure de recrutement (outils de candidature, dossier, entretien avec un jury, en français, en langues étrangères...) | Critères d'évaluation des dossiers |
| Géomatique (GEOM) | Géomatique (GEOM) | Aménagement du territoire Modélisation - Secteurs public et privé | 1 - Conception et administration de bases de données et de réseau 2 - Développement et analyse de logiciels et d'applications 3 - Sciences de la Terre - Sciences environnementales 4 - Cartographie - Statistiques 5 - Utilisation d'un ordinateur | Administration de systèmes d'information - Études et développement informatique - Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique - Information géographique - Recherche en sciences de l'homme et de la société - cartographe | 24 | | Licence Géographie-Aménagement Licence Informatique | 1. Connaître les outils et méthodes de l'acquisition, du traitement et de la représentation de l'information à référence spatiale. 2. Avoir connaissance des concepts de la géographie et de l'aménagement du territoire. 3. Intérêt prononcé pour la programmation informatique. 4. Capacités rédactionnelles. 5. Niveau correct en anglais. | | Le parcours académique (établissement d'origine) La motivation clairement explicitée Les stages réalisés ou expériences Le projet professionnel (cohérence avec le parcours académique et les stages et expériences) |
| Gestion des Territoires et Développement Local (GTDL) | Espaces Ruraux et Développement Local (ERDL) | Aménagement du territoire - Agriculture, sylviculture et pêche | Culture et élevage, Environnements naturels et faune et flore, Gestion et administration | Développement local, Ingénierie en agriculture et environnement naturel, Conseil et assistance technique en agriculture, Études et prospectives socio-économiques, Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux, Gestion de patrimoine culturel | 30 | | Licence Géographie-Aménagement Licence Histoire | - Collecte des documents relatifs à la géographie physique et/ou humaine - Formalisation des données géographiques (météorologie, topographie, géologie, etc.) - Interprétation des données caractéristiques d'un territoire en intégrant des données statistiques - Participation à des projets de développement et de dynamisation de l'espace, y compris dans le secteur du tourisme. - Rédaction des rapports et des notes de synthèse et communication à leur sujet. - Décrire et analyser les modes d'occupation des territoires par les sociétés relevant des grandes aires géoculturelles pour comprendre une problématique géographique. - Identifier, sur les plans spatial, social, économique et culturel, les grands enjeux environnementaux. - Caractériser l'organisation, le fonctionnement et l'interaction de l'environnement et des sociétés à différentes échelles. - Mettre en oeuvre les éléments relatifs à la conception, la planification et la programmation liés à une action d'aménagement. - Mobiliser les modèles théoriques et méthodologiques propres à la discipline, statistiques, bibliographiques et cartographiques ainsi que les outils d'analyse d'informations à références spatiales (systèmes d'informations géographiques SIG). - Se servir aisément de la notion d'échelle. - Réaliser la collecte raisonnée de données de terrain en utilisant les outils de l'enquête (élaboration et dépeuplement de schémas d'entretiens approfondis et de questionnaires). - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. - Prendre du recul face à une situation - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer - Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Développer une argumentation avec esprit critique. <i>Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française</i> | | Le parcours académique (établissement d'origine) La motivation clairement explicitée Les stages réalisés ou expériences Le projet professionnel (cohérence avec le parcours académique et les stages et expériences) |
| Urbanisme et aménagement (URBAM) | Urbanisme et projet de territoire (URBA) | Aménagement du territoire, urbanisme | Géographie, aménagement, urbanisme | Urbaniste, développement local | 25 | | Licence Géographie et aménagement Licence Histoire | - Maîtrise des bases disciplinaires en géographie humaine et en aménagement - Maîtrise des bases dans les savoirs spécialisés en : géographie urbaine, urbanisme, géographie politique, économique et sociale. Compétences : - Bases permettant l'approfondissement des méthodes de collecte et de traitement des données quantitatives et qualitatives - Bases permettant l'approfondissement des méthodes de collecte et de représentation des données historiques et spatiales - Bases permettant l'approfondissement de l'analyse des logiques d'acteurs | | Parcours, Niveau académique, Motivations et projet professionnel, Expériences |
| Transport, mobilités, réseaux (TRANSPORT) | Transport, mobilités, réseaux (TRANSPORT) | Transport de personnes et de marchandises, analyse des mobilités, conception de réseaux et de services de transport, Transports et entreposage, Aménagement du territoire | Géographie, aménagement, Services de transport | Métiers du conseil et des études Métiers du développement durable Métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur Métiers de la fonction publique, Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises, Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises, Direction d'exploitation des transports routiers de personnes, Exploitation des opérations portuaires et du transport maritime, Exploitation du transport fluvial, Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports | 25 | | Licence Géographie et aménagement Licence Histoire | Savoirs : - Maîtrise des savoirs disciplinaires en géographie humaine et en aménagement. - Maîtrise des savoirs spécialisés en géographie des transports, géographie économique, géographie urbaine, géographie sociale. Compétences : - Initiation aux méthodes de collecte et de traitement des données qualitatives et quantitatives. - Initiation aux méthodes de collecte et de représentation des données spatiales. - Initiation à l'analyse des logiques d'acteurs. | | Parcours (5 points) Expériences (5 points) Niveau académique (5 points) Motivation et projet professionnel (5 points) |
| Tourisme (TOURISME) | Tourisme et Développement Durable des Territoires (TDDT) | Aménagement du territoire, Autres activités de services | Tourisme Développement territorial Développement durable Services Voyage, tourisme et loisirs | Gérant d'entreprise touristique; Chef d'un service de collectivité territoriale; Directeur/ directrice d'office de tourisme; Chargé(e) d'ingénierie sociale (développement local); Consultant secteur sport, loisirs, tourisme (bureaux d'études); Directeur/directrice de centre de vacances et de loisirs, de résidence de tourisme; Inspecteur/inspectrice de la jeunesse, des sports et des loisirs (tourisme sportif); Chargé(e) d'ingénierie sociale (responsable de structure, France ou étranger); Chef de projet ingénierie (tourisme durable, écotourisme, tourisme sportif, événementiel, développement), Promotion du tourisme local, Conception de produits touristiques, Optimisation de produits touristiques, Études et prospectives socio-économiques, Gestion de patrimoine culturel, Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique | 30 | | Licence Géographie et aménagement Licence Sociologie Licence Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie | Bon niveau d'anglais Pour les étudiants non francophones : niveau obligatoire B2 en français ou diplôme équivalent, niveau C1 conseillé | | 1- Résultats dans les formations antérieures. 2- Qualité du projet professionnel qui motive la candidature. 3- Capacité à l'autonomie dans le développement de projets. 4- Expériences professionnelles. |

| Mention | Parcours de M1 | Mots-clés | | | Capacités d'accueil - Mention | Capacité d'accueil - parcours | Mentions de licence conseillées pour accéder au Master 1 | Modalités d'examen des candidatures | | |
|-------------------|--|--|---|--|-------------------------------|-------------------------------|---|---|--|--|
| | | Sectoriels | Disciplinaires | Métiers | | | | Pré-requis (en termes de connaissances et de compétences) | Procédure de recrutement (outils de candidature, dossier, entretien avec un jury, en français, en langues étrangères...) | Critères d'évaluation des dossiers |
| HISTOIRE | Modernités : Sociétés, cultures et religions XVIe-XXIe s. (MODERNITES) | | | Représentation de l'État sur le territoire national ou international Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique) Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux) Inspecteurs et officiers de police Direction de la sécurité civile et des secours Adjudants-chefs, adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée et de la Gendarmerie Direction opérationnelle de la défense Management de la sécurité publique Communication Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique) Gestion de l'information et de la documentation Journalistes (y.c. rédacteurs en chef), Journalisme et information média Professeurs des écoles, Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire Enseignement supérieur, Chercheurs de la recherche publique | 95 | en attente | Licence mention Histoire / Licence mention Théologie / Licence mention Sciences Sociales / Licence mention Histoire de l'art et archéologie | <ul style="list-style-type: none"> Avoir acquis une culture générale en Histoire à l'échelle régionale, nationale et internationale, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Avoir développé une réflexion historique, un sens critique et déontologique afin de s'interroger, autrement, sur l'évolution du monde. Savoir rassembler, mettre en forme et analyser l'information historique au sein de documents de diverses natures (écrits, inventaires d'archives, statistiques, documents iconographiques, archéologiques...). Maîtriser l'art du commentaire et de l'argumentation. Comprendre les méthodes et les problématiques des différentes branches de la recherche historique : économique, sociale, culturelle, genre, histoire des sciences et des techniques,... Rédiger et communiquer oralement afin de présenter clairement une question, un problème, un document, de l'analyser, d'en faire une synthèse claire et argumentée. Utiliser les principaux outils documentaires – bibliothèques, ressources électroniques... et traiter scientifiquement des données recueillies. Acquérir une autonomie dans le travail personnel et une capacité à participer à un travail collectif. Maîtriser la langue française au niveau de l'écrit et de l'oral. | | Grille d'évaluation (Parcours, Niveau, Expériences, Motivations, Projet professionnel) |
| | Traces. Histoire et sciences sociales (TRACES) | Activités de services administratifs et de soutien Activités extra-territoriales Activités spécialisées, scientifiques et techniques Administration publique Autres activités de services Enseignement | Formation aux bibliothèques, à la documentation et à l'archivisme Formation des enseignants Histoire et archéologie Journalisme et reportage Religion et théologie Sciences politiques et éducation civique Sécurité militaire et défense Sociologie et études culturelles | | 95 | en attente | Licence mention Histoire / Licence mention Sociologie / Licence mention Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie / Licence mention Sciences Sociales / Licence mention Sciences politique | <ul style="list-style-type: none"> Avoir acquis une culture générale en Histoire et/ou en Sciences Sociales à l'échelle régionale, nationale et internationale, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Avoir développé une réflexion, un sens critique et déontologique afin de s'interroger, autrement, sur l'évolution du monde. Savoir rassembler, mettre en forme et analyser l'information historique au sein de documents de diverses natures (écrits, inventaires d'archives, statistiques, documents iconographiques, archéologiques...). Maîtriser l'art du commentaire et de l'argumentation. Comprendre les méthodes et les problématiques des différentes branches de la recherche historique : économique, sociale, culturelle, genre, histoire des sciences et des techniques,... Rédiger et communiquer oralement afin de présenter clairement une question, un problème, un document, de l'analyser, d'en faire une synthèse claire et argumentée. Utiliser les principaux outils documentaires – bibliothèques, ressources électroniques... et traiter scientifiquement des données recueillies. Acquérir une autonomie dans le travail personnel et une capacité à participer à un travail collectif. Maîtriser la langue française au niveau de l'écrit et de l'oral. | | Grille d'évaluation (Parcours, Niveau, Expériences, Motivations, Projet professionnel) |
| | Histoires militaires et Etudes de défense (HMED) | | | | | en attente | Licence mention Histoire / Licence mention Droit / Licence mention Science politique / Licence mention Sciences Sociales / Licence mention Histoire de l'art et archéologie | <ul style="list-style-type: none"> Avoir acquis une culture générale en Histoire à l'échelle régionale, nationale et internationale, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Avoir développé une réflexion historique, un sens critique et déontologique afin de s'interroger, autrement, sur l'évolution du monde. Savoir rassembler, mettre en forme et analyser l'information historique au sein de documents de diverses natures (écrits, inventaires d'archives, statistiques, documents iconographiques, archéologiques...). Maîtriser l'art du commentaire et de l'argumentation. Comprendre les méthodes et les problématiques des différentes branches de la recherche historique : économique, sociale, culturelle, genre, histoire des sciences et des techniques,... Rédiger et communiquer oralement afin de présenter clairement une question, un problème, un document, de l'analyser, d'en faire une synthèse claire et argumentée. Utiliser les principaux outils documentaires – bibliothèques, ressources électroniques... et traiter scientifiquement des données recueillies. Avoir une culture générale de l'histoire des forces armées et des polices, si que du phénomène guerrier et des questions de sécurité. Acquérir une autonomie dans le travail personnel et une capacité à participer à un travail collectif. Maîtriser la langue française au niveau de l'écrit et de l'oral. | | Grille d'évaluation (Parcours, Niveau, Expériences, Motivations, Projet professionnel) |
| HISTOIRE DE L'ART | Histoire de l'art moderne et contemporain (HAMC) | | | Représentation de l'État sur le territoire national ou international Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique) Gestion de patrimoine culturel / Etude et valorisation des collections et des sites patrimoniaux Administration des ventes Analyse de tendance Cadres des relations publiques et de la communication Communication Organisation d'événementiel Développement et promotion publicitaire Élaboration de plan média Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique) Gestion de l'information et de la documentation Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine Journalistes (y.c. rédacteurs en chef) Coordination d'édition Journalisme et information média Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes Écriture d'ouvrages, de livres Artistes plasticiens Création en arts plastiques Professeurs des écoles, Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire Enseignement supérieur / Chercheurs de la recherche publique | 65 | en attente | Licence mention Histoire de l'art et archéologie | <ul style="list-style-type: none"> Avoir acquis une culture générale en Histoire de l'Art grâce à des enseignements méthodologiques et disciplinaires qui s'articulent autour de grandes périodes historiques (Préhistoire, Protohistoire, Antiquité, Moyen Age, Temps modernes, Monde contemporain). Avoir développé une réflexion historique, un sens critique et déontologique sur les oeuvres d'art et les sites archéologiques et patrimoniaux, en les rattachant à des contextes sociaux, politiques, culturels, religieux et techniques. Savoir identifier le vocabulaire descriptif et critique pour commenter les productions artistiques et les objets archéologiques. Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la gestion, de la conservation et du commerce des productions artistiques et des objets archéologiques. Acquérir des connaissances théoriques et maîtriser le vocabulaire scientifique lié à la discipline. Se repérer dans la chronologie et la géographie du patrimoine artistique. Manier des concepts et des méthodes spécifiques à l'histoire de l'art. Développer des capacités d'analyse (commentaire d'œuvre, dissertation, notices de lecture, réalisation de dossier autour d'un thème de recherche de l'art). Connaître les matériaux, les supports, les médias, les matières, les techniques, les styles des œuvres ou objets d'art, leur histoire, leur évolution. Connaître les institutions culturelles (locales, régionales, nationales et internationales) et les milieux professionnels associés à la discipline. Acquérir une autonomie dans le travail personnel et une capacité à participer à un travail collectif. Maîtriser la langue française au niveau de l'écrit et de l'oral. | | Grille d'évaluation (Parcours, Niveau, Expériences, Motivations, Projet professionnel) |
| | Conservation, gestion et diffusion des œuvres d'art des XXe et XXIe s. (CGDOAXX) | Activités de services administratifs et de soutien Activités extra-territoriales Activités spécialisées, scientifiques et techniques Administration publique Arts, spectacles et activités récréatives Autres activités de services Enseignement | Architecture et urbanisme Beaux arts Formation aux bibliothèques, à la documentation et à l'archivisme Histoire et archéologie Histoire de l'art Journalisme et reportage Marketing et publicité Religion et théologie Sociologie et études culturelles | | 65 | en attente | Licence mention Histoire de l'art et archéologie | <ul style="list-style-type: none"> Avoir acquis une culture générale en Histoire de l'Art grâce à des enseignements méthodologiques et disciplinaires qui s'articulent autour de grandes périodes historiques (Préhistoire, Protohistoire, Antiquité, Moyen Age, Temps modernes, Monde contemporain). Avoir développé une réflexion historique, un sens critique et déontologique sur les oeuvres d'art et les sites archéologiques et patrimoniaux, en les rattachant à des contextes sociaux, politiques, culturels, religieux et techniques. Savoir identifier le vocabulaire descriptif et critique pour commenter les productions artistiques et les objets archéologiques. Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la gestion, de la conservation et du commerce des productions artistiques et des objets archéologiques. Acquérir des connaissances théoriques et maîtriser le vocabulaire scientifique lié à la discipline. Se repérer dans la chronologie et la géographie du patrimoine artistique. Manier des concepts et des méthodes spécifiques à l'histoire de l'art. Développer des capacités d'analyse (commentaire d'œuvre, dissertation, notices de lecture, réalisation de dossier autour d'un thème de recherche de l'art). Connaître les matériaux, les supports, les médias, les matières, les techniques, les styles des œuvres ou objets d'art, leur histoire, leur évolution. Connaître les institutions culturelles (locales, régionales, nationales et internationales) et les milieux professionnels associés à la discipline. Acquérir une autonomie dans le travail personnel et une capacité à participer à un travail collectif. Maîtriser la langue française au niveau de l'écrit et de l'oral. | | Grille d'évaluation (Parcours, Niveau, Expériences, Motivations, Projet professionnel) |

| Mention | Parcours de M1 | Mots-clés | | | Capacités d'accueil - Mention | Capacité d'accueil - parcours | Mentions de licence conseillées pour accéder au Master 1 | Modalités d'examen des candidatures | | |
|---------------------------------------|---|---|---|--|-------------------------------|-------------------------------|---|---|--|--|
| | | Sectoriels | Disciplinaires | Métiers | | | | Pré-requis (en termes de connaissances et de compétences) | Procédure de recrutement (outils de candidature, dossier, entretien avec un jury, en français, en langues étrangères...) | Critères d'évaluation des dossiers |
| PATRIMOINE ET MUSÉES | Valorisation et médiation des patrimoines (VMP) | Activités de services administratifs et de soutien Activités extra-territoriales Activités spécialisées, scientifiques et techniques Administration publique Agriculture, sylviculture et pêche Arts, spectacles et activités récréatives Autres activités de services Enseignement Paysage | Architecture et urbanisme Beaux arts Formation aux bibliothèques, à la documentation et à l'archivisme Histoire et archéologie Histoire de l'art Journalisme et reportage Marketing et publicité Religion et théologie Sociologie et études culturelles | Protection du patrimoine naturel Représentation de l'État sur le territoire national ou international Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine) Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique) Gestion de patrimoine culturel / Etude et valorisation des collections et des sites patrimoniaux Développement local / Animation de site multimédia Communication / Organisation d'événementiel Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique) Gestion de l'information et de la documentation / Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine Journalistes (y.c. rédacteurs en chef) / Coordination d'édition Conception de contenus multimédias / Réalisation de contenus multimédias Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes / Écriture d'ouvrages, de livres Professeurs des écoles, Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire Enseignement supérieur / Chercheurs de la recherche publique | 25 | | Licence mention Histoire / Licence mention Histoire de l'art et archéologie / Licence mention Géographie et aménagement / Licence mention Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie. | <ul style="list-style-type: none"> • Posséder une solide culture générale et des connaissances en histoire, histoire de l'art et archéologie, géographie-aménagement et écologie-environnement : - Histoire : avoir acquis une culture générale des quatre grandes périodes - Géographie et écologie : s'être initié à la pluralité des objets et des problématiques, connaissances de base en géographie de l'environnement, analyse spatiale, géographie sociale, aménagement. - Histoire de l'art et archéologie : avoir acquis une culture générale en Histoire de l'Art et en Archéologie grâce à des enseignements méthodologiques et disciplinaires qui s'articulent autour de grandes périodes historiques (Préhistoire, Protohistoire, Antiquité, Moyen Âge, Temps modernes, Monde contemporain). • Rédiger et communiquer oralement afin de présenter clairement une question, un problème, un document, de l'analyser, d'en faire une synthèse claire et argumentée. • Utiliser les principaux outils documentaires – bibliothèques, ressources électroniques... et traiter scientifiquement des données recueillies. • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Maîtriser la langue française au niveau de l'écrit et de l'oral. | entretien avec un jury | Grille d'évaluation (Parcours, Niveau, Expériences, Motivations, Projet professionnel) |
| MONDES MÉDIÉVAUX | Histoire et Histoire de l'art des mondes médiévaux (Occident et Orient) (HHAMM) | Activités de services administratifs et de soutien Activités extra-territoriales Activités spécialisées, scientifiques et techniques Administration publique Autres activités de services Enseignement | Architecture et urbanisme Beaux arts Formation aux bibliothèques, à la documentation et à l'archivisme Histoire et archéologie Histoire de l'art Journalisme et reportage Marketing et publicité Religion et théologie Sociologie et études culturelles | Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique) Gestion de patrimoine culturel / Etude et valorisation des collections et des sites patrimoniaux Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique) / Gestion de l'information et de la documentation Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine Journalistes (y.c. rédacteurs en chef) / Coordination d'édition Journalisme et information média Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes / Écriture d'ouvrages, de livres Artistes plasticiens / Création en arts plastiques / Professeurs des écoles, Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire Enseignement supérieur / Chercheurs de la recherche publique | 25 | en attente | Licence mention Histoire / Licence mention Histoire de l'art et archéologie / Licence mention Humanités | <ul style="list-style-type: none"> • Avoir acquis une culture générale en Histoire et/ou en Histoire de l'Art grâce à des enseignements méthodologiques et disciplinaires qui s'articulent autour de grandes périodes historiques. • Avoir développé une réflexion historique, un sens critique et déontologique sur les oeuvres d'art et les sites archéologiques et patrimoniaux, en les rattachant à des contextes sociaux, politiques, culturels, religieux et techniques. • Savoir identifier le vocabulaire descriptif et critique pour commenter les productions artistiques et les objets archéologiques ; et savoir rassembler, mettre en forme et analyser l'information historique au sein de documents de diverses natures (écrits, inventaires d'archives, statistiques, documents iconographiques, archéologiques...). • Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la gestion, de la conservation et du commerce des productions artistiques et des objets archéologiques. • Comprendre les méthodes et les problématiques des différentes branches de la recherche historique : économique, sociale, culturelle, genre, histoire des sciences et des techniques,... • Acquérir des connaissances théoriques et maîtriser le vocabulaire scientifique lié à la discipline. • Manier des concepts et des méthodes spécifiques à l'histoire de l'art. • Maîtriser l'art du commentaire et de l'argumentation. • Développer des capacités d'analyse (commentaire d'œuvre, dissertation, notices de lecture, réalisation de dossier autour d'un thème de recherche de l'art). • Connaître les matériaux, les supports, les média, les matières, les techniques, les styles des œuvres ou objets d'art, leur histoire, leur évolution. • Rédiger et communiquer oralement afin de présenter clairement une question, un problème, un document, de l'analyser, d'en faire une synthèse c • Connaître les institutions culturelles (locales, régionales, nationales et internationales) et les milieux professionnels associés à la discipline et utiliser le • Acquérir une autonomie dans le travail personnel et une capacité à participer à un travail collectif. • Maîtriser la langue française au niveau de l'écrit et de l'oral. | | Grille d'évaluation (Parcours, Niveau, Expériences, Motivations, Projet professionnel) |
| ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES | Histoire, Relations internationales et Sciences sociales (HIRISS) | Activités de services administratifs et de soutien Activités extra-territoriales Activités spécialisées, scientifiques et techniques Administration publique Autres activités de services Enseignement | Formation aux bibliothèques, à la documentation et à l'archivisme Formation des enseignants Histoire et archéologie Journalisme et reportage Religion et théologie Sciences politiques et éducation civique Sécurité militaire et défense Sociologie et études culturelles | Représentation de l'État sur le territoire national ou international Autres personnels administratifs de catégorie A de l'État (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes) Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine) Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique) Cadres administratifs Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux) Inspecteurs et officiers de police Direction de la sécurité civile et des secours Adjudants-chefs, adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée et de la Gendarmerie Direction opérationnelle de la défense Management de la sécurité publique Communication Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique) Gestion de l'information et de la documentation Journalistes (y.c. rédacteurs en chef), Journalisme et information média Professeurs des écoles, Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire Enseignement supérieur / Chercheurs de la recherche publ | 45 | | Licence mention Histoire / Licence mention Science politique | <ul style="list-style-type: none"> • Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins deux langues vivantes étrangères. • Avoir acquis une culture générale en Histoire à l'échelle régionale, nationale et internationale, notamment s'agissant du monde contemporain. • Avoir développé une réflexion historique, un sens critique et déontologique afin de s'interroger, autrement, sur l'évolution du monde. • Savoir rassembler, mettre en forme et analyser l'information historique au sein de documents de diverses natures (écrits, inventaires d'archives, statistiques, documents iconographiques...). • Maîtriser l'art du commentaire et de l'argumentation. • Comprendre les méthodes et les problématiques des différentes branches de la recherche historique : économique, sociale, culturelle, genre, histoire des sciences et des techniques,... • Avoir assimilé les connaissances et les outils d'analyse propres à la compréhension des enjeux institutionnels et politiques. • Avoir une vision de la culture internationale et des relations internationales • Comprendre et analyser avec pertinence les enjeux internationaux • Rédiger et communiquer oralement afin de présenter clairement une question, un problème, un document, de l'analyser, d'en faire une synthèse c • Utiliser les principaux outils documentaires – bibliothèques, ressources électroniques... et traiter scientifiquement des données recueillies. • Acquérir une autonomie dans le travail personnel et une capacité à participer à un travail collectif. • Maîtriser la langue française au niveau de l'écrit et de l'oral. | | Grille d'évaluation (Parcours, Niveau, Expériences, Motivations, Projet professionnel) |

| Mention | Parcours de M1 | Mots-clés | | | Capacités accueil - Mention | Capacités d'accueil Parcours | Mentions de licence conseillées pour accéder au Master 1 | Modalités d'examen des candidatures | | |
|---|---|--|---|--|-----------------------------|---|---|--|--|--|
| | | Sectoriels | Disciplinaires | Métiers | | | | Pré-requis (en termes de connaissances et de compétences) | Procédure de recrutement (outils de candidature, dossier, entretien avec un jury, en français, en langues étrangères...) | Critères d'évaluation des dossiers |
| Intervention et développement social | Développement social | Administration publique -Autres activités de services -Aménagement du territoire - Santé humaine et action sociale | Travail social et orientation - Compétences professionnelles - Gestion et administration - Développement social et développement local | Développement local - Cadres de l'intervention socio-éducative -Action sociale - Management de structures de santé, sociale ou pénitencière - Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics - Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales | 107 | 75 = 60 (hors conventions sous convention: 15 total 75) | AES - Sciences Sociales - | Formation pluridisciplinaire reposant sur une bonne connaissance du secteur concerné : politiques publiques, collectivités territoriales, économie sociale et solidaire, développement social. | | Résultats universitaires, adéquation du projet professionnel (et éventuellement du parcours professionnel) de l'étudiant aux attentes de la formation. |
| | Migrations Inter-Méditerranéennes (Erasmus +) | Activités extra-territoriales - Administration publique -Aménagement du territoire | Droit - Travail social et orientation | Développement local - Recherche en sciences de l'homme et de la société - Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics | | 32 Convention erasmus mundus | Sciences sociales, Histoire, Droit, AES, Science politique, Lettres, LEA, Sociologie | | | Formation pluridisciplinaire reposant sur une bonne connaissance de la Méditerranée et sur une maîtrise de l'anglais (comme minimum) |
| Gestion des ressources humaines | Gestion des ressources humaines | Industrie manufacturière -Autres activités de services - Activités extra-territoriales | Gestion et administration - droit - économie - Compétences professionnelles - Santé et sécurité au travail | Management des ressources humaines - Développement des ressources humaines -Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement - Conseil en organisation et management d'entreprise - Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises - Conseil en formation - Cadres spécialistes de la formation - Recherche en sciences de l'homme et de la société - Études et prospectives socio-économiques - Contrôle de gestion - Conseils et experts libéraux en études économiques, organisation et recrutement, gestion et fiscalité - Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises | 110 | | AES - Sciences Sociales - Gestion-Economie - Economie et Gestion | GRH - Droit du travail - Économie du travail - Informatique | entretien (pour apprentissage) | Résultats et cursus universitaires, Langues étrangères, Projet professionnel et motivations, compétences pour un emploi cadre, connaissance RH et culture générale, expérience professionnelle et stages + Qualité de l'entretien et réponses aux questions (pour apprentissage) |
| Administration et échanges internationaux | Administration et échanges internationaux | Activités de services administratifs et de soutien. Activités extra-territoriales. Activités spécialisées, scientifiques et techniques. Administration publique. | Droit. Economie. Gestion et administration. Sciences politiques et éducation civique. Compétences professionnelles. | Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises. Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics. Conseil en organisation et management d'entreprise. Recherche en sciences de l'homme et de la société. Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers. Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises. Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises. Développement local - Représentant de l'Etat sur le territoire national et international - Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics- Management et ingénierie d'affaires -Management de la relation clientèle - Analyse de tendance - Cadres commerciaux en PME - Communication - Relation technico-commerciale | 50 | | AES - Sciences Sociales - Droit, Gestion - Economie Economie et Gestion - Science Politique - LEA | Branches internationales du droit, de l'économie, de la gestion, et des sciences politiques. La maîtrise effective d'une langue étrangère est indispensable. | | Résultats et cursus universitaires, maîtrise effective de langues étrangères, Projet professionnel et motivations, culture générale, expérience internationale et stages |

| Mention | Parcours de M1 | Mots-clés | | | Capacités d'accueil - mention | Mentions de licence conseillées pour accéder au Master 1 | Modalités d'examen des candidatures | | |
|------------|-------------------------------------|---|----------------------------------|--|-------------------------------|---|--|--|---|
| | | Sectoriels | Disciplinaires | Métiers | | | Pré-requis (en termes de connaissances et de compétences) | Procédure de recrutement (outils de candidature, dossier, entretien avec un jury, en français, en langues étrangères...) | Critères d'évaluation des dossiers |
| Ethnologie | Ethnologie et métiers du patrimoine | Activités spécialisées, scientifiques et techniques | Sociologie et études culturelles | Recherche en sciences de l'homme et de la société | 30 | Licence sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie - licence sociologie - licence sciences sociales | Formation en ethnologie (anthropologie) acquise en licence d'ethnologie, ou à défaut dans le cadre d'une licence ayant donné lieu à la validation d'enseignements fondamentaux en ethnologie | le projet personnel du candidat | Évaluation de l'adéquation entre le cursus universitaire et/ou professionnel préalable du candidat (notamment du volume horaire et de la nature des enseignements suivis, ou des activités réalisées dans un cadre professionnel) et la possibilité de suivre un enseignement de niveau master en ethnologie. |
| Sociologie | Sociologie Générale | Social, sciences du sujet et de la société Activités spécialisées, scientifiques et techniques Administration publique Enseignement Information et communication Santé humaine et action sociale | Sociologie et études culturelles | Etudes et prosectives, conseil en formation, Ressources humaines, chercheur, recherche en science de l'homme et de la société, développement local, communication, Action sociale, information et médiation sociale, cadre de l'intervention socio-éducative, enseignement supérieur | 45 | Sociologie, Sciences sociales, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences sanitaires et sociales, Philosophie, Histoire | COMPETENCES : Etudes des représentations collectives et des imaginaires sociaux, Expertise de l'observation sociale, Analyse des micro-sociétés. CONNAISSANCES : Histoire de la sociologie et de ses différents domaines (santé, éducation, politique, communication, risque, environnement, territoire) | projet professionnel ou de recherche | Evaluation du dossier à partir : - Qualité et adéquation du parcours antérieur avec la formation envisagée - Lettre de motivation et projet - Relevé de notes |

| Mention | Parcours de M1 | Mots-clés | | | capacités d'accueil Mention | Capacités d'accueil Parcours | Mentions de licence conseillées pour accéder au Master 1 | Modalités d'examen des candidatures | | |
|---|---------------------------------|--------------|---|---|-----------------------------|------------------------------|--|---|---|--|
| | | Sectoriels | Disciplinaires | Métiers | | | | Pré-requis (en termes de connaissances et de compétences) | Procédure de recrutement (outils de candidature, dossier, entretien avec un jury, en français, en langues étrangères...) | Critères d'évaluation des dossiers |
| Métier de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré | Master MEEF Allemand | enseignement | Formation des enseignants avec spécialisation | professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire | 380 | 15 | Licence LLCER, licence LEA | niveau C1 (ou très bon B2) en français et en allemand - solides connaissances en langue et en culture allemandes : traduction (version et thème, écrit et oral), compréhension et pratique de l'oral, grammaire, histoire de la langue et linguistique Littérature allemande civilisation allemande, image (peinture, cinéma, photographie) allemande - bonne maîtrise des techniques de l'analyse de document (littéraire, historique ou iconographique), de la composition de l'argumentation et de la synthèse. | Lettre de motivation précisant le projet professionnel : Enseignant d'allemand des collèges et lycées par concours externe en priorité de l'Education Nationale (CAPES externe d'allemand), puis, selon la capacité d'accueil, en établissement privé sous contrat (CAFEP-CAPES externe) Critère libre : Condition de nationalité (propre aux concours de recrutement de la fonction publique de l'Etat) : Français, ressortissants de l'Union Européenne ou Suisse. | Résultats de licence et parcours académique (pour les candidats titulaires d'un Master 1 ou autre diplôme jugé équivalent ou supérieur, relevant d'autres disciplines proches des sciences humaines, le niveau de compétence dans les deux langues et l'ensemble des connaissances devra être équivalent à celui exigé dans les pré-requis) |
| | Master MEEF Anglais | enseignement | Formation des enseignants avec spécialisation | professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire | | 45 | Licence LLCER, licence LEA | Niveau C1 (ou très bon B2) en français et en anglais. En sus, une connaissance approfondie de l'histoire, de la culture et des littératures des pays de langue anglophone. | Lettre de motivation précisant le projet professionnel : Enseignant d'espagnol des collèges et lycées par concours externe en priorité de l'Education Nationale (CAPES externe d'espagnol), puis, selon la capacité d'accueil, en établissement privé sous contrat (CAFEP-CAPES externe) Critère libre : Condition de nationalité (propre aux concours de recrutement de la fonction publique de l'Etat) : Français, ressortissants de l'Union Européenne ou Suisse. | Résultats de licence et parcours académique (pour les candidats titulaires d'un Master 1 ou autre diplôme jugé équivalent ou supérieur, relevant d'autres disciplines proches des sciences humaines, le niveau de compétence dans les deux langues et l'ensemble des connaissances devra être équivalent à celui exigé dans les pré-requis). Cohérence du parcours Licence/Master. |
| | Master MEEF Arts Plastiques | enseignement | Formation des enseignants avec spécialisation | professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire | | 45 | Licence Arts plastiques, licence Arts | COMPETENCES : Maîtrise des modalités de représentation fondamentales en Arts plastiques (au moins représentation de la figure humaine et perspective linéaire); maîtrise des techniques plastiques fondamentales; CONNAISSANCES : maîtrise de la langue française, culture générale et artistique. | condition de nationalité propre aux concours de recrutement de la fonction publique de l'Etat : Français, ressortissants de l'Union Européenne ou Suisse; lettre de motivation; portfolio de réalisations plastiques (format A4, uniquement des reproductions) sélectionnées par le candidat pour leur capacités à être représentatives de son travail et de ses compétences plastiques. | Qualité plastique du portfolio, capacité de présentation synthétique des travaux plastiques sélectionnés, maîtrise des compétences et connaissances pré-requises |
| | Master MEEF Chinois | enseignement | Formation des enseignants avec spécialisation | professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire | | 15 | Licence LLCER, licence LEA | maîtrise de la langue chinoise et de la langue française (B2/C1), culture générale, connaissance de la culture chinoise, l'Histoire de Chine, la Littérature chinoise | | parcours adapté / résultats aux examens / notes en langue chinoise supérieures à la moyenne / Niveau de français B2/C1 |
| | Master MEEF Documentation | enseignement | Formation des enseignants avec spécialisation | professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire | | 15 | Histoire, Lettres, humanités, Information-Communication, LLCER, Sciences du Langage | Connaissances de base en information-documentation, dans le domaine de la culture (livre, image, médias), des outils informatiques du monde scolaire, les modules de préprofessionnalisation en information-documentation. | | Parcours académique, motivations et projet professionnel, expériences dans le domaine de l'enseignement |
| | Master MEEF Espagnol | enseignement | Formation des enseignants avec spécialisation | professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire | | 35 | Licence LLCER, licence LEA | niveau C1 (ou très bon B2) en français et en espagnol - solides connaissances en langue espagnole et en culture hispanique : traduction (version et thème, écrit et oral) compréhension et pratique de l'oral (phonétique) grammaire histoire de la langue et linguistique littérature espagnole et hispano-américaine civilisation espagnole et hispano-américaine, image (peinture, cinéma, photographie) espagnole et hispano-américaine - bonne maîtrise des techniques de l'analyse de document (littéraire, historique ou iconographique), de la dissertation, de l'argumentation et de la synthèse. | Lettre de motivation précisant le projet professionnel : Enseignant d'espagnol des collèges et lycées par concours externe en priorité de l'Education Nationale (CAPES externe d'espagnol), puis, selon la capacité d'accueil, en établissement privé sous contrat (CAFEP-CAPES externe) Critère libre : Condition de nationalité (propre aux concours de recrutement de la fonction publique de l'Etat) : Français, ressortissants de l'Union Européenne ou Suisse. | Résultats de licence et parcours académique (pour les candidats titulaires d'un Master 1 ou autre diplôme jugé équivalent ou supérieur, relevant d'autres disciplines proches des sciences humaines, le niveau de compétence dans les deux langues et l'ensemble des connaissances devra être équivalent à celui exigé dans les pré-requis) |
| | Master MEEF histoire Géographie | enseignement | Formation des enseignants avec spécialisation | professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire | | 70 | Histoire - Géographie et aménagement - Histoire de l'art et archéologie - sciences de l'homme, anthropologie ethnologie. | Maîtrise des concepts et outils des deux disciplines. Commentaires composés et dissertation dans les deux disciplines. Connaissances des quatre périodes historiques et des grands domaines de la géographie | | Cohérence du parcours et des études et respect des règles en vigueur pour les concours de l'Education Nationale |

| Mention | Parcours de M1 | Mots-clés | | | capacités d'accueil Mention | Capacités d'accueil Parcours | Mentions de licence conseillées pour accéder au Master 1 | Modalités d'examen des candidatures | | |
|---|--|--|--|---|-----------------------------|------------------------------|--|--|--|---|
| | | Sectoriels | Disciplinaires | Métiers | | | | Pré-requis (en termes de connaissances et de compétences) | Procédure de recrutement (outils de candidature, dossier, entretien avec un jury, en français, en langues étrangères...) | Critères d'évaluation des dossiers |
| Métier de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré | Master MEEF Italien | enseignement | Formation des enseignants avec spécialisation | Enseignants agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire | | 15 | Licence LLCER - licence LEA | niveau C1 (ou très bon B2) en français et en italien - solides connaissances en langue et en culture italiennes : traduction (version et thème, écrit et oral) compréhension et pratique de l'oral, grammaire, histoire de la langue et linguistique littérature italienne civilisation italienne, image (peinture, cinéma, photographie) italienne - bonne maîtrise des techniques de l'analyse de document (littéraire, historique ou iconographique), de la composition de l'argumentation et de la synthèse. | Lettre de motivation précisant le projet professionnel : Enseignant d'italien des collèges et lycées par concours externe en priorité de l'Education Nationale (CAPES externe d'italien), puis, selon la capacité d'accueil, en établissement privé sous contrat (CAFEP-CAPES externe) Critère libre : Condition de nationalité (propre aux concours de recrutement de la fonction publique de l'Etat) : Français, ressortissants de l'Union Européenne ou Suisse. | Résultats de licence et parcours académique (pour les candidats titulaires d'un Master 1 ou autre diplôme jugé équivalent ou supérieur, relevant d'autres disciplines proches des sciences humaines, le niveau de compétence dans les deux langues et l'ensemble des connaissances devra être équivalent à celui exigé dans les pré-requis) |
| | Master MEEF Lettres | enseignement | Formation des enseignants avec spécialisation | professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire | | 45 | Licence Lettres - Licence Humanités | Connaissances et compétences en histoire littéraire, dissertation littéraire, grammaire, histoire de la langue | | cursus en adéquation avec le master MEEF |
| | Master MEEF Éducation musicale | enseignement | Formation des enseignants avec spécialisation | professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire | | 25 | Licence Musicologie | Maîtrise des compétences techniques et des connaissances historiques acquises en Licence de Musicologie, en particulier celles qui sont en relation directe avec les épreuves du CAPES. Les étudiants venant d'une autre Licence doivent bénéficier d'une formation musicale et musicologique équivalente à celle de la Licence de Musicologie. | si nécessaire un entretien | Seront pris en compte le niveau des notes obtenues en Licence, les compétences musicales acquises, la motivation, la cohérence du projet professionnel, les enseignements qui auront pu être suivis dans le cadre de la préprofessionnalisation. |
| | Master MEEF Occitan | enseignement | Formation des enseignants avec spécialisation | professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire | | 15 | Licence LLCER | Maîtrise active de la langue, solides connaissances en histoire de la langue, dialectologie, civilisation, littérature et traduction (thème et version). Des connaissances en traductologie. | Niveau L3 confirmé et entretien en occitan pour présenter sa candidature. | Pour les candidats titulaires d'une autre licence, un niveau de compétence en langue occitane équivalent au niveau validé en L3 LLCER occitan sera exigé |
| | Master MEEF Sciences économiques et sociales | enseignement | Formation des enseignants avec spécialisation | professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire | | 25 | AES- sociologie - économie - science politique | Connaissances concernant les grands courants théoriques et les débats contemporains en économie et/ou en sociologie/sciences politiques. | | Adéquation entre la formation acquise et le contenu des épreuves du Capes. Résultats obtenus au cours des études antérieures dans les disciplines du concours |
| | Master MEEF Sciences et Techniques Médico-Sociales | enseignement | Formation des enseignants avec spécialisation | professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire | | 15 | Licence Sciences Sanitaires et Sociales | Connaissances : avoir une vision globale des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux en termes de politique de santé, de politique sociale, et une connaissance des populations cibles (publics vulnérables), ainsi que des connaissances théoriques associées (psycho-social...) Compétences : être capable d'analyser des situations concrètes dans le champ sanitaire et social, pour proposer des solutions restreintes et adaptées, et de développer une ingénierie de projet ou de programme destinée à des services et/ ou à de petites structures intermédiaires - Français écrit et oral maîtrisé | Projet professionnel | Grille d'évaluation du dossier à partir de 4 items : - 1) Projet professionnel - 2) Préparation à la formation - 3) Investissement dans le champ du parcours STMS (professionnel ou personnel associatif) - 4) Relevés de notes Constitution d'une liste principale et d'une liste complémentaire de toutes demandes recevables. |
| Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales | MIASHS | | | | | 30 | Licence MIASHS | - Etudiants ayant une formation SHS couplée à une bonne maîtrise des techniques Informatique et Mathématiques (e.g. licence MIASHS ou autres licences associées à des modules spécifiques comme le certificat TISI de l'Université Paul Valéry Montpellier) ; - Etudiants ayant une formation Informatique et Mathématiques mais ayant un fort désir de se rapprocher de thématiques métiers orientées SHS (e.g. Licence Mathématiques ou Licence Informatique, Licence obtenue après un DUT ou un BTS avec une forte connotation Informatique et Mathématiques, Licence pro SID) - Personnes en reprise d'études pour compléter ou actualiser leurs connaissances, en particulier celles portant sur des technologies récentes. | | Adéquation avec les pré-requis. |
| Sciences de l'éducation | Sciences de l'éducation | sciences de l'éducation / enseignement / formation | sciences de l'éducation / enseignement / formation | | | 30 | Sciences de l'éducation | bonne connaissance du monde éducatif dans ses diverses dimensions (enseignement, formation, animation, etc ...) | | Pertinence du projet professionnel du candidat au regard des finalités du Master ET <i>pour les titulaires d'une licence SE</i> : qualité du parcours universitaire antérieur <i>ou pour les titulaires d'une licence autre que SE ou d'un diplôme admis en équivalence</i> : qualité du parcours universitaire antérieur + 3 ans d'expérience professionnelle au minimum dans les secteurs de l'éducation ou de la formation |

| Mention | Parcours de M1 | Mots-clés | | | Capacités d'accueil Mention | Capacités d'accueil Parcours | Mentions de licence conseillées pour accéder au Master 1 | Modalités d'examen des candidatures | | |
|------------------------------|--|------------------------------|--|--|-----------------------------|-------------------------------|---|--|--|--|
| | | Sectoriels | Disciplinaires | Métiers | | | | Pré-requis (en termes de connaissances et de compétences) | Procédure de recrutement (outils de candidature, dossier, entretien avec un jury, en français, en langues étrangères...) | Critères d'évaluation des dossiers |
| Information-Communication | 3 parcours: - parcours Communications numériques et organisations (CNO) - parcours Communication publique, associative et culturelle (CompPAC) - parcours Pratiques et stratégies du changement personnel et organisationnels (CPO) | Information et communication | Compétences et développement personnels Compétences professionnelles Sociologie et études culturelles Techniques audiovisuelles et production multimédia Utilisation d'un ordinateur | Chefs de projets informatiques, responsables informatiques / Recherche en sciences de l'homme et de la société / Animation de site multimédia / Cadres des relations publiques et de la communication / Communication / Organisation d'événementiel / Élaboration de plan média / | 75 | en attente | information-communication | Des capacités de réflexion épistémologique et méthodologique ainsi que des capacités d'application de méthodes d'analyse spécifiques et nouvelles, propres (notamment) aux enseignements de l'université Paul-Valéry (analyse systémique, analyse sémi-contextuelle, analyse situationnelle, analyse par la cognition distribuée, analyse phénoménologique, analyse par les champs d'interactions seront appréciées). Bonne connaissance d'un des domaines suivants : communication numérique, publique, associative, culturelle ou management et accompagnement des processus de changement-développement personnel et organisationnel. Compétences requises: - analyser les situations de communication interne et externe des organisations et concevoir des actions stratégiques de communication en cohérence avec les enjeux de l'organisation et en lien avec les parcours proposés. - gérer une situation interpersonnelle ou de groupe, professionnelle, pédagogique : gérer des relations, des groupes ou des projets, savoir travailler en équipe, en présence et à distance - maîtriser différents outils de bureautique, conception Web et PAO - être capable de tenir une conversation en langue étrangère. | évaluation écrite | Formation (notes des matières de référence pour le master visé, moyennes des années précédentes, qualification, adéquation avec la formation visée, niveau universitaire en SIC ou SHS) Expérience (compétences ou expériences spécifiques en lien avec le master, certifications en informatique, culture numérique, maîtrise des logiciels professionnels en Communication) Dossier, lettre de motivation (qualité de l'expression, structuration des idées, capacité de synthèse, motivations pour le Master, ambition et perspectives, projets) |
| Information et Documentation | parcours Gestion de l'information et de la documentation | Information et documentation | sciences de l'information | Gestion de l'information et de la documentation, Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique), Conception de contenus multimédias, Réalisation de contenus multimédias, Audit et conseil en technologies de l'information , Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique), Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine, Référencement web, Gestion de projet web , Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information | 90 | à déterminer présentiel - ead | Information-Communication, Sciences du langage, Lettres, Philosophie, Histoire, Humanités | Connaissances de base concernant le secteur de l'information et de la documentation ainsi que des filières professionnelles le constituant. Posséder de bonnes capacités rédactionnelles, une maîtrise des outils informatiques (bureautique et web), savoir utiliser les moteurs de recherche et catalogues spécialisés. | | Parcours académique, motivations et projet professionnel, expériences (stages, autre) dans le domaine |
| Français Langue Etrangère | parcours didactique du français langue étrangère et langue seconde | enseignement | acquisition d'une langue compétences professionnelles formation des enseignants avec spécialisation littérature et linguistique | Enseignement supérieur Enseignement de l'enseignement supérieur | 150 | à déterminer présentiel - ead | Mention Sciences du Langage - LLCR - Lettres | niveau C1 en français | | Formation (notes des matières de référence pour le master visé, moyennes des années précédentes, qualification, adéquation avec la formation visée, niveau universitaire en linguistique et/ou didactique des langues) Expérience (compétences ou expériences spécifiques en lien avec le master, certifications FLE / FLS, DELF / DALF...) Dossier, lettre de motivation (qualité de l'expression, structuration des idées, capacité de synthèse, motivations pour le Master, ambition et perspectives, projets) |

| Mention | Parcours de M1 | Mots-clés | | | Capacités d'accueil Mention | Capacités d'accueil Parcours | Mentions de licence conseillées pour accéder au Master 1 | Modalités d'examen des candidatures | | |
|----------------------|---|--|---|---|---|-------------------------------|---|---|--|---|
| | | Sectoriels | Disciplinaires | Métiers | | | | Pré-requis (en termes de connaissances et de compétences) | Procédure de recrutement (outils de candidature, dossier, entretien avec un jury, en français, en langues étrangères...) | Critères d'évaluation des dossiers |
| Humanités Numériques | parcours Médiation numérique et ingénierie pédagogique | Formation - Numérique - Conception éducative | Humanités numériques - Sciences du langage - Ingénierie pédagogique - Médiation numérique | Métiers dans les types de BAP F - Ingénieur pédagogique (non référencé), Conseil en formation (ROME : K2101), Coordination pédagogique (K2102), Formation professionnelle (K2111) en particulier Formateur / Formatrice enseignement à distance, Conception de contenus multimédias (E1104), Animation de site multimédia (ROME : E1101), Animation d'activités culturelles ou ludiques (G1202) dont Animateur / Animatrice d'initiation aux Technologies de l'information et de la Communication -TIC, conseiller/ère en Technologies de l'information et de la communication, Ingénieur/ingénieure numérique de la recherche scientifique (2402), Social media manager - Responsable des médias sociaux (E1103) | 35 | | Sciences du langage - LLCER - Lettres - Humanités - Sociologie - Sciences de l'éducation | Notions en médiation numérique, humanités numériques, usages des technologies | questionnaire | Parcours universitaires - Esprit d'initiative - Projet professionnel - Motivation personnelle- |
| Sciences du langage | parcours Sociolinguistiques et politiques linguistiques et éducatives (SOLIPOLE) | Activités de services administratifs et de soutien Activités extra-territoriales Activités spécialisées, scientifiques et techniques Administration publique Arts, spectacles et activités récréatives Autres activités de services Enseignement Information et communication Santé humaine et action sociale | Acquisition d'une langue Compétences et développement personnels Compétences professionnelles Formation des enseignants avec spécialisation Gestion et administration Journalisme et reportage Littérature et linguistique Marketing et publicité Sciences de l'éducation Sciences politiques et éducation civique Sociologie et études culturelles Techniques audiovisuelles et production multimédia Travail social et orientation Voyage, tourisme et loisirs | Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives Autres agents et hôtes d'accompagnement (transports, tourisme) Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme Accueil touristique Promotion du tourisme local Conception de produits touristiques Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales Conseil en organisation et management d'entreprise Études et perspectives socio-économiques Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement Conseil en formation Cadres spécialistes de la formation Coordination pédagogique Développement des ressources humaines Management des ressources humaines Études et développement de réseaux de télécoms Chercheurs de la recherche publique Recherche en sciences de l'homme et de la société Autres personnels administratifs de catégorie A de État (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes) Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine) Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine Développement local Marketing Stratégie commerciale Cadres de la publicité Animation de site multimédia Cadres des relations publiques et de la communication Communication Organisation d'événementiel Développement et promotion publicitaire Élaboration de plan média Promotion d'artistes et de spectacles * Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique) Gestion de l'information et de la documentation Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine Journalistes (y.c. rédacteurs en chef) Coordination d'édition Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'édition Journalisme et information média Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audio Conception de contenus multimédias Réalisation de contenus multimédias Conception aménagement d'espaces intérieurs Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle Orientation scolaire et professionnelle Cadres de l'intervention socio-éducative Éducation de jeunes enfants Éducateurs spécialisés Encadrement technique en insertion professionnelle Moniteurs éducateurs Facilitation de la vie sociale Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier Intervention socioéducative Éducateurs de jeunes enfants Action sociale Professeurs des écoles Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire Enseignement général du second degré Professeurs d'enseignement général des collèges Enseignement technique et professionnel Professeurs de lycée professionnel Enseignants de l'enseignement supérieur Enseignement supérieur | 135 | à déterminer présentiel - ead | Sciences du langage, Lettres , LLCER, LEA | Niveau C1 en français | | Formation : notes des matières de référence pour le master visé, moyennes des années précédentes, diplôme ou équivalence, niveau de langue française Expérience : compétences ou expériences spécifiques en lien avec le master, stages, travaux universitaires antérieurs Qualité du dossier : Adéquation projet/master; qualité de l'expression, structuration des idées, capacité de synthèse; motivations pour le Master, ambition et perspectives, projets |
| | parcours Analyses des discours médiatiques, institutionnels et politiques (DIMIP) | | | à déterminer présentiel - ead | Sciences du langage, Lettres modernes, LLCER, LEA | Niveau C1 en français | Formation : notes des matières de référence pour le master visé, moyennes des années précédentes, diplôme ou équivalence, niveau de langue française Expérience : compétences ou expériences spécifiques en lien avec le master, stages, travaux universitaires antérieurs Qualité du dossier : Adéquation projet/master; qualité de l'expression, structuration des idées, capacité de synthèse; motivations pour le Master, ambition et perspectives, projets | | | |

UNIVERSITE MONTPELLIER-III

ARTS & LETTRES, LANGUES, & SCIENCES HUMAINES

**Extrait n°246-005 du registre de délibérations
du conseil des études et de la vie universitaire
(commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique)**

SÉANCE du 17 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 17 janvier,

Le conseil des études et de la vie universitaire de l'Université Montpellier-III a tenu séance, à l'effet de délibérer sur les affaires inscrites à son ordre du jour.

Etaient présents :

M. Philippe JORON, vice-président du CEVU

23 membres présents

12 membres représentés

Demande d'ouverture d'option dans un département d'IUT existant :

Le conseil des études et de la vie universitaire adopte, à l'unanimité de ses membres, la demande d'ouverture, à la rentrée 2018, de l'option *Services à la personne* du DUT *Carrières sociales* sur le site de Béziers, dans le cadre d'une co-accréditation avec l'IUT de Béziers (Université de Montpellier).

Pour extrait conforme
et par délégation du président,
Le vice-président du CEVU,

Philippe JORON

**DEMANDE D'OUVERTURE D'OPTION(S)
DANS UN DÉPARTEMENT D'IUT EXISTANT**

RENTÉE 2018

2ème PARTIE : UNIVERSITÉ/IUT

I- IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

ACADEMIE DE MONTPELLIER

UNIVERSITE PAUL-VALERY – MONTPELLIER 3 / IUT Béziers (Université de Montpellier)

IUT DE RATTACHEMENT : IUT de Béziers

Date de création de l'IUT : 2008 (décret 2007).

OPTION(S) ENVISAGEE(S): [Services à la Personne](#)

DEPARTEMENT : [Carrières Sociales](#)

Option(s) existante(s) (le cas échéant) : [Gestion Urbaine](#)

SITE et ADRESSE :

Université Paul-Valéry Montpellier 3
Route de Mende
34199 Montpellier cedex 5

Site de la formation
Centre Du Guesclin
3, allées du Doyen-Nerson
34506 Béziers Cedex

CHEFS DE PROJET :

NOM : PHILIPPE PUJAS / JEAN-LUC POBLADOR

QUALITE : Directeur de l'IUT de Béziers - PRAG UPVM3

N° TEL : 06 82 30 97 36 / 06 82 21 27 95

COURRIEL : philippe.pujas@umontpellier.fr et jean-luc.poblador@univ-montp3.fr

COMPOSITION ACTUELLE DE L'IUT (liste des spécialités et options)

| DEPARTEMENTS | OPTIONS | ANNEE DE CREATION | IMPLANTATION |
|--|-----------------|-------------------|--------------|
| Techniques de Commercialisation | | 1992 | Béziers |
| Réseaux et Télécommunications | | 1994 | Béziers |
| Métiers du Multimédia et de l'Internet | | 2003 | Béziers |
| Carrières Sociales | Gestion Urbaine | 2017 | Béziers |

La demande concerne le transfert de l'option Services à la personne, de Montpellier à Béziers. Cela implique un transfert de co-accréditation depuis l'IUT de Montpellier - Sète vers l'IUT de Béziers. De manière au moins transitoire, l'option accueillera un seul groupe.

Cette demande de transfert fait suite, notamment, aux remarques faites par les instances nationales sur la simplification de notre offre (localisation de l'ensemble des options sur un seul site). En outre, le fait que l'IUT de Béziers et le Centre Universitaire Du Guesclin de l'UPV soient situés sur le même campus à Béziers permettra une meilleure intégration des étudiants comme des collègues à la vie de l'IUT.

Il est à noter que suite à ce transfert, l'université Paul-Valéry Montpellier 3 et l'IUT Montpellier-Sète demanderont la fermeture du DUT Carrières Sociales sur le site de Montpellier.

EFFECTIFS DU DEPARTEMENT (détailler le cas échéant les options existantes)

Effectifs attendus. Les effectifs 2015-2017 sont ceux de l'option ouverte à Montpellier.

| | 1 ^{ère} année | | | | 2 ^{ème} année | | | | Total général |
|-----------------------------|------------------------|------|------|-------|------------------------|------|------|-------|---------------|
| | F.I. | F.C. | APP. | Total | F.I. | F.C. | APP. | Total | |
| 2015-2016 | 46 | 1 | | 47 | | | | | |
| 2016-2017 | 44 | 4 | | 48 | 45 | 1 | | 46 | 96 |
| 2017-2018 (prévisionnel) | 26 | 2 | | 28 | | | | | |

F.I. : Formation Initiale – F.C. : Formation continue – APP : Apprentissage

II- JUSTIFICATION ECONOMIQUE DU PROJET

Le DUT CAS, option SAP, ouvert à la rentrée 2015 à Montpellier, rencontre un très fort succès (plus de 1000 voeux APB, environ 500 dossiers de candidatures reçus) et conduit les étudiants à la réussite (94% de passage en D2 pour la promotion 2015-2016). Il rencontre, en revanche, des problèmes de financement pérenne. En effet, contrairement à ce que prévoyait le projet IDEFI, la dotation à l'université Paul-Valéry Montpellier 3 n'est pas abondée d'une ligne "étudiants de DUT", en l'absence d'application du modèle SYMPA.

Afin de rationaliser son offre et de répondre aux fortes demandes des partenaires locaux, et suivant ainsi les conseils du MENESR et des commissions nationales, l'université a renoncé au projet du maintien d'une option à Montpellier (en co-accréditation avec l'IUT de Montpellier-Sète) et d'une option à Béziers (en co-accréditation avec l'IUT de Béziers) et fait le choix de localiser l'ensemble des options du DUT CAS à Béziers. C'est pourquoi elle demande par le présent dossier une co-accréditation pour l'option SAP avec l'IUT de Béziers.

A la suite du transfert de l'option SAP à Béziers, l'université Paul-Valéry Montpellier 3 et l'IUT Montpellier-Sète demanderont la fermeture du DUT CAS à Montpellier.

- Donner quelques éléments de contexte sur l'environnement socio-économique.

- Mettre en évidence l'intérêt régional et local du projet (stratégie de développement local ou régional, pôles de compétitivité, évolution des métiers visés, possibilités de débouchés dans les entreprises dont la spécialisation correspond à celle de l'option).

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont une population et compétences pour former la région Occitanie, ensemble de 13 départements au sein d'une seule et même entité.

Regroupant plus de 5,5 millions habitants, cette grande région se classe au 2^e rang des régions les plus dynamiques de l'hexagone. Entre 2007 et 2012, sa population augmente à un rythme presque deux fois supérieur à celui de la métropole, la plaçant juste derrière la Corse en termes de croissance.

Au sein de cette région, deux habitants sur trois se sont installés sur des aires urbaines. L'aire urbaine de Toulouse, 3^{ème} de province avec 1.250 millions d'habitants, concentre deux tiers de la croissance de Midi-Pyrénées. Pour autant, si Toulouse devance Montpellier en termes d'habitants, cette dernière progresse plus vite. Toulouse et Montpellier sont globalement deux grandes villes à forte croissance depuis 50 ans. Les communes de Nîmes, Perpignan, Béziers, Montauban, Narbonne et Albi suivent également la même dynamique.

Aussi, l'Occitanie est-elle une région très attractive : le solde migratoire est positif, ce qui explique à 80 % cette croissance de population. C'est, de plus, une région dans laquelle les naissances sont supérieures aux décès.

Même si cette grande région a un profil un peu plus âgé que celui de la France (20% et 17.2% en métropole), plus de 23 % des habitants de Languedoc-Roussillon a moins de 20 ans. Les chiffres sont assez similaires en Midi-Pyrénées. De plus, les flux migratoires, pour une grande part constitués d'une population de moins de 30 ans, contribuent à ralentir le vieillissement au sein de cette grande région.

En dépit de ce dynamisme, les chiffres du chômage restent élevés en Occitanie - région se trouvant en deuxième position derrière le Nord-Pas de Calais Picardie avec un taux de 12% (réf. INSEE). La situation n'est guère meilleure concernant les 15-24 ans dont le taux de chômage atteint les 29,1%.

Le secteur des services aux particuliers est un secteur d'activité majeur de l'ancienne région Languedoc Roussillon ; il est particulièrement important dans les domaines du social, des activités culturelles et des activités administratives. L'action sociale contribue en effet à hauteur de 12% à la formation de la valeur ajoutée régionale contre 4,6% au plan national. Le secteur social représente 15% de l'emploi en Languedoc Roussillon (Moyenne nationale 13%) soit autant que le commerce ou la construction et l'industrie réunies, dans un contexte d'accélération du renouvellement générationnel.

Le secteur des services à la personne représente en Languedoc 5% des emplois salariés. L'INSEE estime sa croissance à 20% à l'horizon 2020. Il faut enfin noter que si le secteur de l'économie sociale est très présent, les organismes privés se développent fortement puisque dans l'Hérault par exemple, ils représentent 42% de l'ensemble contre 19% au plan national.

Les enjeux au plan général

La rationalisation économique et technique du secteur fait très rapidement surgir la question de la gestion de l'emploi, et plus précisément de la gestion des conditions d'emploi, entendue ici comme l'ensemble des relations contractuelles intégrant les conditions de travail. C'est ainsi qu'on peut interpréter la question de la professionnalisation, étant entendu qu'elle concerne tant le management que l'activité elle-même.

La professionnalisation est la plupart du temps surtout envisagée en référence directe à l'activité et aux compétences des salariés assurant le Service à la Personne. Elle est pourtant déterminée, dans une large mesure, par la professionnalisation du management des organisations opérant dans ce secteur, de leurs capacités, notamment, à mettre en œuvre des outils de gestion et d'organisation adaptés à leurs finalités. Cela passe évidemment par le développement de compétences des niveaux intermédiaires.

Les enjeux régionaux

Le projet de développement de filières technologiques courtes vise les secteurs du social et des services à la personne, du patrimoine et de la culture. Le DUT Carrières Sociales option SAP répond aux besoins régionaux et aux besoins locaux.

La croissance démographique et sa spécificité régionale ainsi que le taux élevé d'inactivité laisse penser que la croissance sera assurée dans une large mesure par les services et notamment les services de proximité.

L'élévation des niveaux de formation constitue un défi majeur pour la région.

Le DUT Carrières sociales - Service à la personne s'inscrit pleinement dans la dynamique économique régionale et répond à trois exigences stratégiques de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 :

- répondre aux publics spécifiques, en matière de formation, que constituent les étudiants issus des Bac Tech (& Pro) très présents à l'UPV, et en particulier à Béziers, ce qui améliorerait très sensiblement la réussite des étudiants en premier cycle. Les formations proposées en IUT offrent en effet un dispositif d'enseignement et des méthodes pédagogiques articulés dans des formations courtes plus adaptées à ce public au profil et aux attentes spécifiques.
- accroître l'offre de formation professionnalisante de l'Université en la rationalisant, ce qui aurait un impact certain sur l'insertion des diplômés.
- renforcer le réseau IUT en Languedoc Roussillon dans un des rares secteurs d'emplois en croissance, celui des services (+de 60% de l'emploi en Région).

Ce diplôme entre pleinement dans le domaine de compétences de l'Université Paul-Valéry – Montpellier 3 et vient en complément du dispositif de formation existant assuré par l'universités de Montpellier et celle de Perpignan (ainsi que de l'ensemble Arles -Avignon).

Un tel projet est cohérent avec les compétences et l'expertise présentes à l'université, les tendances de l'emploi régional ou national et la nature de l'offre de formation existante au plan académique. La cartographie exhaustive des formations supérieures de premier cycle (niveau 3) fait clairement apparaître la quasi absence ou la faiblesse des formations dans le domaine des services et leur cantonnement à des segments d'activité très spécialisés et très localisés.

En étoffant l'offre de formation régionale par une intervention dans ses domaines de compétences, l'Université Paul-Valéry – Montpellier 3 contribuera significativement à la dynamisation de l'activité économique régionale. L'université peut - et doit - jouer un rôle d'entraînement et de structuration du secteur social et de sa formation, en pleine mutation, par sa capacité à établir des partenariats dynamiques.

Les enjeux locaux

Les créations de sections de DUT s'inscrivent dans la réponse à l'appel à projet Initiatives d'excellence Formations Innovantes dont le projet est centré autour de la réussite de tous les étudiants en première année pour un effet « escalier social » grâce au franchissement primordial de la première marche dans une stratégie générale de reconfiguration de l'offre de formation.

Le DUT CAS, option SAP, ouvert à la rentrée 2015 à Montpellier, rencontre un très fort succès (1000 voeux APB, 500 dossiers de candidature reçus) mais également des problèmes de financement pérenne. Afin de rationaliser son offre, suivant ainsi les conseils du MESR et du Conseil des IUT, l'université a abandonné le projet d'ouvrir une option à Montpellier (en co-accréditation avec l'IUT de Montpellier) et une option à Béziers (en co-accréditation avec l'IUT de Béziers) et fait le choix de localiser l'ensemble des options du DUT CAS à Béziers. Elle répond également ainsi aux demandes fortes en région (région, agglo, rectorat) pour le développement de l'offre de formation ouverte à Béziers. C'est pourquoi elle demande par le présent dossier une co-accréditation pour ce diplôme avec l'IUT de Béziers.

A la suite du transfert de l'option SAP à Béziers, l'université Paul-Valéry Montpellier 3 et l'IUT Montpellier-Sète demanderont la fermeture de l'option SAP à Montpellier.

III- SOUTIEN DES MILIEUX PROFESSIONNELS

A - INDICATION DES BRANCHES PROFESSIONNELLES, UNIONS PATRONALES, REGIONALES, ENTREPRISES OU ORGANISMES PUBLICS ET/OU PRIVES

ayant été associés à la conception du projet et ayant manifesté leur engagement pour sa réalisation.

Préciser les perspectives d'insertion locales, régionales et éventuellement nationales.

(Joindre impérativement les courriers d'appui récents reçus à ce titre)

Dans le secteur social, l'Université Paul-Valéry – Montpellier 3, à travers notamment l'UFR 4 « Faculté des Sciences Sociales, des Organisations et des Institutions », s'est progressivement construite et affichée comme le pôle de formation supérieure dans le social ainsi que dans les domaines de l'éducation et de la formation en région Languedoc Roussillon :

- par leur participation aux Instances de gouvernance de l'Université : Conseil d'administration, Conseil de l'UFR 4 ;
- par leur intervention dans le pilotage de formation : conseil de perfectionnement du Master développement

- social, pilotage de la licence professionnelle animation socio culturelle ;
- par la mise en œuvre de concomitances permettant l'obtention de double diplôme : au niveau de la licence AES développement social, la concomitance est organisée avec le diplôme d'état d'AS, au niveau du Master Développement Social, la concomitance est organisée avec le DE IS. Une convention étend ce rapprochement à la formation des personnels de direction (Cafdes) avec le même objectif.
- L'Université Paul Valéry est la seule adhérente en région du RUFSS, Réseau Universitaire des Formations du Social.

Les partenaires associés à la formation sont notamment :

- APEF Services
- So'Lifes
- AXEO
- ADAGES
- Aiden
- O2
- Présence verte
- Kangourou kid

B - MODALITE DE PARTENARIAT ET D'INTERVENTION

Contribution à l'élaboration du projet : participation au conseil du département, à ses enseignements, aux jurys ; offres de stages ; contributions à la mise en place ou au développement de plateformes technologiques ; demandes pour la formation continue des salariés, alternance (contrats de professionnalisation, d'apprentissage).

Les partenaires professionnels de la filière Développement Social interviennent dans toute la chaîne de la formation, de son élaboration à sa gouvernance. Établi pour la Licence et le Master, ce mode de fonctionnement s'est naturellement mis en place dès la conception du DUT *Carrières Sociales*.

Les différents partenaires sont notamment intervenus lors :

- Des journées d'intégration
- De l'organisation de visites de structures
- Des journées IUT – Entreprises (tables rondes et job dating)
- Par la mise à disposition d'intervenants
- Par l'accueil de stagiaires

Voir courriers joints

IV- COHERENCE DU PROJET AVEC L'OFFRE DE L'UNIVERSITE EN PREMIER CYCLE ET DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION TECHNOLOGIQUE

- Positionnement et complémentarité par rapport à l'offre de formation post-baccalauréat académique et régionale (université, lycées, écoles,...).

La filière IUT s'inscrit dans la stratégie d'établissement en matière d'offre de formation et de réussite des étudiants. Il permet de favoriser l'accueil des bacheliers professionnels et technologiques et d'accroître leur réussite au sein d'une filière déjà fortement développée à l'Université.

Au niveau régional, la filière d'IUT complète le dispositif en matière de formation aux métiers du service de proximité.

- Préciser les poursuites d'études possibles (LP existantes ou envisagées,...).

Le DUT s'inscrit dans une filière complète « Développement social », la poursuite d'étude se fait prioritairement vers la licence professionnelle « Administration et gestion des organismes et dispositifs de l'animation sociale et socio-culturelle », la Licence « Administration Economique et Sociale parcours Développement Social », du Master 2 professionnel « Management des ressources humaines et du développement social parcours Intermédiation et Développement Social » et du Master 2 professionnel « Politique de la Ville et Développement Territorial ».

A - EFFECTIFS PREVUS POUR L'OPTION DEMANDEE

Indiquer dans le tableau ci-dessous les prévisions de montée en puissance de la filière proposée, en distinguant les recrutements relevant de la formation initiale de ceux qui relèvent de la formation continue ou de l'apprentissage.

| ANNEES | 1 ^{ère} ANNEE | | | 2 ^{ème} ANNEE | | | TOTAL Gal |
|--------|------------------------|----------|-------|------------------------|----------|-------|-----------|
| | F.I | F.Co/APP | TOTAL | F.I | F.Co/APP | TOTAL | |
| n= | 26 | 2 | 28 | 0 | 0 | 0 | 28 |
| n+1 | 26 | 2 | 28 | 26 | 2 | 28 | 56 |

* le cas échéant

F.I : Formation Initiale – F.Co. : Formation continue – APP : Apprentissage

L'ouverture de l'option Gestion Urbaine, pour laquelle l'établissement est co-accrédité, permettra d'atteindre l'effectif de 122 étudiants pour le département.

B - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

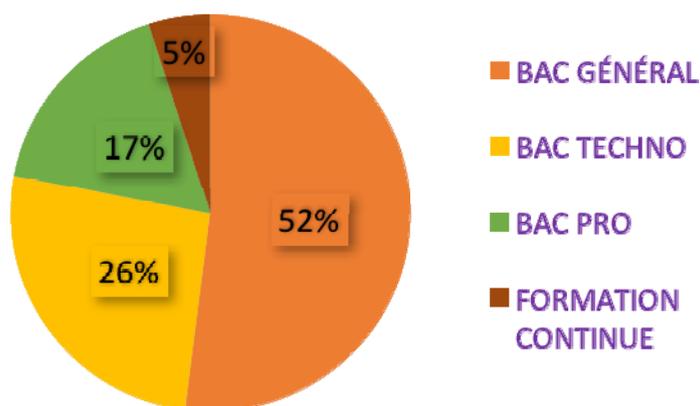
- Préciser le type de public visé, les particularités du projet par rapport aux cadrages nationaux (parcours LMD), la stratégie mise en place en fonction de ces objectifs (adaptations de la formation à l'environnement envisagées*, éventuellement options de 2^{ème} année, innovations pédagogiques, système des ECTS, **les dispositifs pour accueillir les bacheliers technologiques, professionnels et les étudiants en réorientation ...**).

(* cf. art.15 de l'arrêté du 3 août 2005 modifié)

La création de DUT s'inscrit dans le projet global d'innovation pédagogique de l'UPV pour répondre à des publics d'étudiants diversifiés, et plus particulièrement dans le cadre de l'Initiative d'Excellence en Formations Innovantes UM3D. Il s'adresse prioritairement aux étudiants titulaires de baccalauréats technologiques et professionnels, particulièrement représentés à l'UPV, dans une stratégie de reconfiguration de son offre de formation.

La commission de recrutement travaille sur cette base et dépasse les accords conclus entre le rectorat et les IUT. Alors qu'au niveau académique, 33 % des inscrits ne sont pas issus d'un bac général dans les DUT Services, dans notre DUT, ils sont 48%.

PUBLIC RENTRÉE 2016



L'Université Paul-Valéry - Montpellier III accueillait en moyenne, au moment de la rédaction de l'appel à projet IDEFI, 27,5% d'étudiants issus de baccalauréats technologiques (20%) ou professionnels (7,5%). Ce taux a augmenté depuis lors puisqu'à la rentrée 2016, l'université a accueilli 15% d'étudiants issus de baccalauréats technologiques et 14% d'étudiants issus de bac professionnels. Malgré une moyenne supérieure à la médiane nationale, il y a un réel problème d'échec pour ces étudiants titulaires de baccalauréats technologiques ou professionnels.

Taux de réussite des nouveaux bacheliers titulaires d'un baccalauréat technologique à l'UPV (2015-16) : 21%
 Taux de réussite des nouveaux bacheliers titulaires d'un baccalauréat professionnel à l'UPV (2015-16) : 7,5

Taux de réussite des nouveaux bacheliers titulaires de baccalauréats généraux à l'UPV (2015-16) : 55,9%

Cet échec n'est toutefois pas une fatalité. Les taux de réussite de ces étudiants titulaires de baccalauréats professionnels ou technologiques en L3 (qui atteignent respectivement 74% et 73,4%) sont en effet des indicateurs qui démontrent que **les efforts contre l'échec en L1 permettront d'accompagner un plus grand nombre d'étudiants vers l'obtention du diplôme.**

Les taux d'étudiants titulaires de baccalauréats technologiques et professionnels en première année de licence mis à jour sont les suivants (2016). On constate que la filière AES est particulièrement concernée :

| Gpe de bac (2016-17) | Bac professionnel | Bac techno non tertiaire (STI, STL) | Bac techno tertiaire (STT, STG...) | Total |
|--|-------------------|-------------------------------------|------------------------------------|------------|
| Sciences sanitaires et sociales | 30% | 30% | 10% | 71% |
| Administration économique et sociale | 37% | 5% | 18% | 60% |
| Sciences sociales | 15% | 11% | 10% | 36% |
| Psychologie | 16% | 12% | 8% | 36% |
| Sociologie | 17% | 9% | 9% | 35% |
| Arts plastiques | 20% | 8% | 6% | 33% |
| Histoire | 13% | 7% | 9% | 30% |
| Information et communication | 10% | 3% | 14% | 27% |
| Sciences du langage | 9% | 8% | 10% | 27% |
| Histoire de l'art et archéologie | 13% | 8% | 6% | 26% |
| Géographie, aménagement | 12% | 7% | 7% | 26% |
| Langues étrangères appliquées (LEA) | 11% | 3% | 10% | 24% |
| Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) | 8% | 4% | 8% | 20% |
| Arts du spectacle | 8% | 7% | 4% | 19% |
| Musicologie | 8% | 9% | 2% | 18% |
| Sciences de l'éducation | 8% | 9% | 1% | 17% |
| Humanités | 10% | 3% | 3% | 16% |
| Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie | 4% | 5% | 5% | 14% |
| Lettres | 8% | 3% | 3% | 14% |
| Philosophie | 6% | 5% | 3% | 14% |
| Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales | 4% | 6% | 0% | 10% |
| Total | 14% | 7% | 8% | 29% |

Le dispositif pourra fonctionner en alternance, formule d'ores et déjà mise en œuvre pour le Master Développement Social. Cette formule semble particulièrement adaptée au public visé.

C - STAGES

Indiquer les entreprises et les organismes locaux, régionaux et à l'étranger ayant accepté d'accueillir des stagiaires dans le cadre de la formation conduisant au DUT. Préciser les partenariats étant plus spécifiques à ou aux option(s) demandée(s)

| Nom de l'entreprise | Secteur professionnel | Nombre de stagiaires envisagés |
|---|-----------------------|--------------------------------|
| Acanthe | SàP | 1 |
| Adages | médical & social | 1 |
| Agence départementale de la solidarité Saint Mathieu de Trévières | social | 1 |
| ALSEQO Orléans | social | 1 |
| APA DOM | SàP | 1 |
| APEF Juvignac | SàP | 1 |
| APEF Lyon | SàP | 1 |

| | | |
|--|---------|---|
| APEF Pompignane Montpellier | SàP | 2 |
| APF | médical | 1 |
| APF Puy de dome | médical | 1 |
| Armée du salut | social | 1 |
| Assoc AVEC | SàP | 1 |
| Assoc Faire | SàP | 1 |
| AXEO Narbonne | SàP | 1 |
| AXEO Services Montauban | SàP | 1 |
| CCAS Montpellier | social | 1 |
| CCAS Thezan les Béziers | social | 1 |
| Centre hospitalier de Brioude | médical | 1 |
| Centre hospitalier Nevers | médical | 1 |
| Centre les cigales Pompignan EHPAD & foyers | médical | 1 |
| Crèche les petits princes | enfance | 1 |
| Croix rouge | social | 1 |
| Domicil'Services | SàP | 1 |
| EHPAD Montferrier | médical | 1 |
| EHPAD Colombier | médical | 1 |
| Esperance 34 | SàP | 1 |
| Foyer hébergement Les meris | social | 1 |
| Grenade EPCI 31 330 | social | 1 |
| Halte Garderie Epinay | enfance | 1 |
| Institut Saint Pierre | médical | 1 |
| Kangourou kids | enfance | 3 |
| Mairie Boisseron | social | 1 |
| Maison enfants Caizergues | enfance | 1 |
| MPE Rossenet Dijon | enfance | 1 |
| Novéo Juvignac | SàP | 1 |
| O2 Montpellier | SàP | 1 |
| Présence 30 AMPAF | SàP | 1 |
| Présence verte | SàP | 1 |
| RAIH | social | 1 |
| So'Life Juvignac | SàP | 2 |
| Un toit où apprendre | social | 2 |
| UTASI Centre médico-social Saint Christophe les Alés | médical | 1 |

V- RECHERCHE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE

A – LABORATOIRES DE RECHERCHE AUXQUELS SONT OU POURRAIENT ÊTRE RATTACHES LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS AFFECTES AU DEPARTEMENT CONCERNE

| LOCALITE | NOM DU LABORATOIRE | NATURE DES RECHERCHES |
|-------------|--------------------|---|
| Montpellier | ARTDEV (UMR 5045) | Sciences économiques, géographie économique |
| Montpellier | Orha/MRM (EA 4557) | Sciences de Gestion |

B – ENTREPRISES OU ORGANISMES ACCEPTANT UNE COLLABORATION ENTRE LEURS SERVICES OU LEURS LABORATOIRES DE RECHERCHE ET LE DEPARTEMENT PORTANT L'OPTION
(sous-traitance de projets et d'études à l'IUT).

| NOM DE L'ORGANISME | EFFECTIF DE CHERCHEURS | OBJET DES RECHERCHES |
|--|------------------------|---|
| Conseil général/PADT Gamme FFCS Prefiss/IRTS POSS LR | | Ces organismes interviennent dans le domaine de la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociales et de l'intervention sociale en région. |

VI- RECENSEMENT DES MOYENS

A - RESSOURCES HUMAINES

A – 1 : Potentiel d'enseignants-chercheurs et d'enseignants nécessaires au fonctionnement de la formation et enseignants affectés à l'IUT et/ou à l'université susceptibles d'y participer.

Enseignants déjà en poste et éventuellement redéploiements envisagés pour l'enseignement de la/les nouvelle(s) option(s)

| GRADE | DISCIPLINE | NOMBRE | AFFECTATION d'ORIGINE |
|-------|--|--------|--------------------------|
| MCF | Droit Sciences politiques Sciences économiques Sciences de Gestion Eco-Gestion SES Sciences de gestion Sociologie | 8 | UFR 4 Département AES |
| PRAG | Eco-Gestion Sciences économiques et sociales | 1 1 | |
| PAST | Sciences de Gestion Sociologie | 1 1 | |

A – 2 : Intervenants professionnels (entreprises, administrations ou organismes acceptant de mettre certains de leurs personnels à la disposition de l'IUT pour les enseignements)

| Nom et qualité des intervenants extérieurs | Entreprise ou organisme d'appartenance | Nombre d'heures | Enseignements dispensés ou spécialité |
|--|--|-----------------|--|
| Aillot Suzanne, chargée d'études | ALTER | 6 | Projets à l'international (Santé, Social) |
| Aninat Josiane, responsable de formation | CEMEA | 10 | Travail de recherche, définition de la mission, demande et commande sociales, problématisation, diagnostic |
| Blanchard Nathalie, chercheur | INSERM | 3 | L'intermédiation et médiations singulières (pénale, familiale, sociale) |
| Boubaker Noureddine, Directeur régional | Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances | 9 | Nouvelles Problématiques de l'intervention sociale, Processus de Discrimination |
| Boulet Gérard | Chef de service Prévention spé | | Diagnostic territorial |
| Calvo Michel Directeur de Cabinet | Mairie de Frontignan | 24 | Politiques publiques du social Mécanismes de la prise de décision |

| | | | |
|--|---|----|--|
| Clerget François chargé de mission | CREAI | 18 | Méthodologie de projet, étude de cas / le projet dans le secteur médico-social |
| Conge Nathalie, Directrice | AEDE | 6 | Le montage juridique et administratif du projet |
| Crespon Thierry, CEPJ | DRDJS | 6 | L'intermédiation dans le champ des nouvelles professionnalités |
| Dhume Fabrice, chargé d'études | ISCRA - Est | 18 | Evaluation des politiques publiques / Méthodologie / Construction et gestion du partenariat |
| Dubuquoit Jean, | DRTEFP | 3 | Financement européen (FSE) |
| Favier Annelise, chargé d'études et recherches | ERASME | 43 | Méthodologie et recueil des données : étude de terrain / Sociologie des populations et dynamiques sociales |
| Ferran Nicolas, Chargé de mission | CIMADE | 6 | Intégration / Droit des étrangers / Droit d'asile |
| Forté Laurent, responsable | CICADE | 6 | Méthodologie de projet : étude de cas |
| Fraisse Jacques, Directeur | IRTS | 6 | Méthodologie de projet / L'intermédiation dans le champ des nouvelles professionnalités |
| Frey Sandra | Ministère de l'équipement Chargé de mission égalité pro | 3 | Séminaire action sociale |
| Grimaldi Marie-Josée, Responsable Territoriale, action sociale | CAF du Gard | 6 | Méthodologie de projet : étude de cas |
| Hoibian Frédéric, Directeur | ADAGES | 6 | Les fonctions de direction dans l'économie sociale |
| Izarn Hélène | DAFCO | 6 | Projet de territoire |
| Kaïmakis Constant, Chargé d'études | Direction des Affaires Culturelles Conseil Général 34 | 3 | Approche inter culturelle de la Méditerranée |
| Locécère Vincent, | Direction de la Solidarité, Conseil Général 34 | 3 | L'intermédiation dans le champ des nouvelles professionnalités |
| Marcé Sylvie, animatrice | Réseau Toxico 34 | 18 | Méthodologie de projet : étude de cas |
| Marival Céline | Doctorant | 3 | Economie sociale |
| Martin Daniel, responsable | RAIH | 18 | Méthodologie de projet : étude de cas |
| Nègre Jean-Luc, Directeur | GAMMES 34 | 6 | Spécificité du cadre associatif |
| Noël Olivier, chargé de recherche INED | ISCRA Méditerranée | 48 | Epistémologie, Evaluation des politiques publiques du Social, Séminaire sur les processus de discrimination |
| Patrick Hauvuy, directeur | Association ALC, Nice | 3 | Nouvelles problématiques de l'intervention sociale : criminalisation de la question sociale |
| Paturel Dominique, Responsable du Service Social | INRA | 3 | Projets d'organisation et gestion stratégique des ressources humaines |
| Quatrefages Henri, | Dr, Service Education, Mairie de Montpellier | 3 | Travail de recherche, élaboration du projet, faisabilité, évaluation. Soutenance du projet |
| Richard Caroline | Docteur, Sci Educ | 6 | Analyse du discours |
| Sainati Gilles, Magistrat | Tribunal, Béziers (34) | 3 | Nouvelles problématiques de l'intervention sociale : criminalisation de la question sociale |
| Théobald Benjamin, Directeur service études | Conseil Général 34 | 3 | L'intermédiation dans le champ des nouvelles professionnalités |
| Vinard Philippe, chargé d'études | ALTER | 6 | Projets à l'international (Santé, Social) |

* Nombre d'heures d'enseignement effectuées par des personnels sous forme de vacations ou de service de professeurs associés

B- LOCAUX

B – 1 : Locaux existants à l'IUT et susceptibles, en l'état ou après aménagements éventuels, d'abriter la nouvelle option. Le cas échéant nouveaux locaux nécessaires.

| DESIGNATION DES LOCAUX | EXISTANTS (O/N) | SURFACE | AMENAGEMENTS A PREVOIR | COÛT |
|------------------------|-----------------|---------|--|--|
| Salles de cours | O | 50-60m2 | Non | |
| Salle informatique | O | 40-50m2 | Non : réorganisation transitoire du planning d'occupation des salles existantes pour le premier groupe année N0 | |
| Salle informatique | N | 50-60m2 | Déménagement de la salle équipée sur le site de l'UPVM3 Route de Mende à Montpellier sur le site Du Guesclin à Béziers pour l'année N+1 Réaménagement d'une salle de cours libérée spécifiquement pour le DUT | Câblage : 7000 euros Déménagement : prise en charge interne |

B - 2 : Origine du financement des créations de locaux et/ou aménagements (CPER, autres... : mention obligatoire).

Financements internes.

B - 3 : Les équipements pédagogiques prévus.

VII- PROCEDURE SUIVIE

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

1 – IUT DE : BEZIERS département : CARRIERES SOCIALES Option :

- CONSEIL DE L'IUT (**avis et date**) :

- DIRECTEUR DE L'IUT (**avis, date et signature**) :

B - 2 – UNIVERSITE Paul-Valéry Montpellier 3 (avis et dates) :

- CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE : 17 janvier 2017

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE : 24 janvier 2017

- PRESIDENT DE L'UNIVERSITE :

B - 3 – UNIVERSITE de Montpellier (avis et dates) :

- CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE :

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE :

- PRESIDENT DE L'UNIVERSITE :

UNIVERSITE MONTPELLIER-III

ARTS & LETTRES, LANGUES, & SCIENCES HUMAINES

**Extrait n°246-006 du registre de délibérations
du conseil des études et de la vie universitaire
(commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique)**

SÉANCE du 17 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 17 janvier,

Le conseil des études et de la vie universitaire de l'Université Montpellier-III a tenu séance, à l'effet de délibérer sur les affaires inscrites à son ordre du jour.

Etaient présents :

M. Philippe JORON, vice-président du CEVU

23 membres présents

12 membres représentés

Demande de transfert du DUT Carrières sociales – option Services à la personne à Béziers :

Vu l'avis du conseil de l'UFR 4,

Le conseil des études et de la vie universitaire demande, à l'unanimité de ses membres, le passage du DUT Carrières Sociales - option Services à la Personne sur le site de Béziers, avec une capacité de 28 étudiants.

Il demande que ce transfert se fasse au plus tôt, c'est-à-dire si possible à la rentrée 2017 sinon à la rentrée 2018. Dans ce dernier cas, le DUT ouvrira à la rentrée 2017 sur Montpellier avec une capacité de 28 étudiants. Ils devront être informés dès la candidature que la 2e année se déroulera à Béziers.

Pour extrait conforme
et par délégation du président,
Le vice-président du CEVU,

Philippe JORON

UNIVERSITE MONTPELLIER-III

ARTS & LETTRES, LANGUES, & SCIENCES HUMAINES

**Extrait n°246-008 du registre de délibérations
du conseil des études et de la vie universitaire
(commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique)**

SÉANCE du 17 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 17 janvier,

Le conseil des études et de la vie universitaire de l'Université Montpellier-III a tenu séance, à l'effet de délibérer sur les affaires inscrites à son ordre du jour.

Etaient présents :

M. Philippe JORON, vice-président du CEVU

23 membres présents

12 membres représentés

Charte régissant le fonctionnement de la commission d'exonération / remboursement des droits d'inscription:

Le conseil des études et de la vie universitaire adopte, à l'unanimité de ses membres, la charte régissant le fonctionnement de la commission d'exonération / remboursement des droits d'inscription (document en annexe).

Pour extrait conforme
et par délégation du président,
Le vice-président du CEVU,

Philippe JORON

Charte

régissant le fonctionnement de la commission d'exonération /

remboursement des droits d'inscription

Université Montpellier-III

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles R719-49 et R719-50

Vu la délibération du Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU) du XX/XX/XXXX

Vue la délibération du Conseil d'Administration (CA) du XX/XX/XXXX

Préambule

La commission d'exonération et de remboursement des droits d'inscription est créée dans le but d'étudier les demandes individuelles et exceptionnelles d'exonération des étudiants en formation initiale. Selon les dispositions susvisées du code de l'éducation, certains étudiants sont exonérés de plein droit du paiement des droits de scolarité dans les universités. Les étudiants qui en font la demande, après inscription administrative, peuvent bénéficier de la même exonération sous forme de remboursement, en raison de leur situation personnelle, notamment les réfugiés et les travailleurs privés d'emploi.

Les décisions d'exonération sont prises par le président de l'université en application des critères généraux fixés par le conseil d'administration après délibération du conseil des études et de la vie universitaire et dans la limite de 10% des étudiants inscrits, non compris les personnes pouvant en bénéficier de plein droit.

À titre exceptionnel, les réfugiés politiques et demandeurs d'asile inscrits en auditeurs libres peuvent demander une exonération ou un remboursement de leurs droits d'inscription auprès du conseil d'administration de l'université.

Il est entendu que l'exonération correspond au montant des droits de scolarité pour l'année universitaire hors cotisation de sécurité sociale et droits de médecine préventive. Sont remboursés les droits de scolarité en fonction du cursus choisi, dans la limite d'une seule exonération par cycle d'enseignement pour un même demandeur, en simple ou double cursus. Il est créé une commission, destinée à étudier et à statuer pour avis sur les dossiers de demande d'exonération qui lui sont soumis. Les avis de la commission et les décisions du président de l'université en matière d'exonération sont pris en application des modalités et des critères définis ci-après.

Article 1 : La Commission d'exonération

1-1 Composition

La commission est composée comme suit :

- Le président de l'université ou son représentant
- Le vice-président du conseil des études et de la vie universitaire (CEVU)

- Deux des enseignants siégeant en commission « FSDIE attribution des aides financières individuelles »
- Le vice-président étudiant
- Le responsable du service de la vie étudiante (SVE)
- Un représentant de la direction des études et de la scolarité (DES)
- Deux représentants des étudiants désignés par les élus étudiants au Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU)
- Un représentant des personnels BIATOSS désignés par les élus BIATOSS élus au Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU)
- Deux assistantes sociales du CROUS exerçant des fonctions à l'Université Paul-Valéry – Montpellier 3

En cas d'absence, chaque membre a la possibilité de donner mandat à un autre membre de la commission pour voter en son nom.

1-2 Convocation

La DES se charge de préparer la réunion de la commission et de fixer une date selon les disponibilités et l'affluence des demandes. La date de la commission sera publiée au minimum 15 jours à l'avance à destination des étudiants sur l'ENT.

Les convocations sont réalisées et envoyées par la DES dans un délai de 10 jours minimum avant la réunion de la commission.

1-3 Attributions et fonctionnement

La commission rend un avis motivé sur les demandes d'exonération selon les justificatifs fournis par l'étudiant. Cet avis a pour objet d'éclairer le président de l'université dans sa prise de décision.

La commission est présidée par le président de l'université ou en son absence par le vice-président du CEVU. La commission se réunit sans condition de quorum.

Les décisions sont adoptées à la majorité des membres présents ou représentés. En cas d'égalité des voix, la voix du président prime. Tous les membres de la commission ont voix délibérative. Les personnes invitées pour les besoins de la commission sont entendues à titre consultatif et ne prennent pas part aux votes.

Les membres de la commission et les éventuelles personnes invitées s'engagent à assurer la confidentialité des documents distribués et sont soumis à un devoir de discrétion.

La commission doit rendre compte au CEVU une fois par an de l'activité de cette commission et des décisions du président (statistiques anonymes relatives au nombre de dossiers reçus, au sens des avis et des décisions prises).

Article 2 : Organisation

2-1 Dépôt et instruction des dossiers de demande

La DES gère les dossiers de demande et leur suivi et convoque la commission. Les dossiers de demande doivent être déposés à la DES entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre de l'année universitaire, après inscription. Ils seront présentés de façon anonyme et résumée lors de la commission par le représentant de la DES. Un récapitulatif de la situation personnelle et universitaire sera présenté afin de justifier la demande.

Seuls les dossiers complets seront présentés à la commission. Les membres peuvent demander

le report de l'étude d'un dossier s'ils jugent que celui-ci manque de précisions pour rendre un avis objectif.

2-2 Calendrier

Les demandes d'exonération / remboursement font l'objet d'une saisie de la commission en début d'année universitaire uniquement, lors du 1^{er} semestre ; cette commission pourra se réunir jusqu'à trois reprises durant et après la période officielle d'inscription administrative.

Article 3 : Traitement des Dossiers

3-1 Pièces justificatives

Chaque demandeur devra fournir les pièces suivantes pour permettre l'étude de son dossier par la commission au plus tard 7 jours francs avant la date de la commission.

- Une lettre explicative dans laquelle sont précisés les motifs de la demande et la situation personnelle du demandeur.
- Une copie du dernier avis d'imposition de l'étudiant, des parents ou du ménage selon le cas.
- Tout document susceptible d'expliquer une situation financière difficile (relevés des charges, fiches de salaire, relevés bancaires, relevé de prêts éventuels, ...).
- Une pièce d'identité.
- Pour les étudiants en situation de handicap, un justificatif faisant apparaître leur reconnaissance de handicap.
- Pour les réfugiés, un justificatif de situation.
- 3 derniers relevés bancaires mensuels.
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

3-2 : Les exonérations

Les exonérations de plein droit

Les cas suivants sont exonérés des droits de scolarité de droit et n'ont pas besoin d'en faire la demande :

- Les pupilles de la nation.
- Les bénéficiaires d'une bourse d'enseignement accordée par l'État.
- Les exonérations dont la liste est votée chaque année en CA.

Les exonérations faisant suite à une demande de l'étudiant après examen en commission

Les autres étudiants peuvent s'ils en font la demande, en raison de leur situation personnelle, être exonérés des droits de scolarité. Il est convenu que ces mêmes étudiants doivent être inscrits au préalable dans l'établissement où se fait la demande d'exonération. Si celle-ci est accordée, elle se fera alors sous forme de remboursement.

L'exonération est accordée dans la limite de 10% des étudiants inscrits (hors étudiants boursiers). Au-delà des critères de refus définis ci-après, les refus d'exonération peuvent donc aussi se baser sur la comparaison des situations personnelles des demandeurs, dès lors, notamment, que le quota des 10% serait susceptible d'être atteint.

Article 4 : Les critères de refus

Les critères suivants, non exclusifs, peuvent être pris en compte pour motiver un refus :

- Annulation de l'inscription administrative (dans ce cas, l'étudiant concerné doit procéder à une demande de remboursement des droits d'inscription auprès du président de l'université selon la procédure et le calendrier votés chaque année par le conseil d'administration).
- Les bénéficiaires de la formation continue et les étudiants inscrits en DU.
- Les auditeurs libres.
- Un remboursement déjà obtenu dans le cycle.

Article 5 : Modalités de remboursement

Une fois que la commission aura émis ses avis, la décision, comprenant le motif en cas de refus, sera notifiée à l'étudiant par courrier du président dans un délai de 7 jours via la DES, laquelle se charge de fournir aux différents centres de gestion les documents nécessaires au traitement du remboursement (RIB du demandeur et courrier du président) lorsque celui-ci est accordé.

Le remboursement correspond au montant des droits de scolarité pour l'année universitaire. La cotisation pour la médecine préventive, les droits de transfert ainsi que la sécurité sociale restent à la charge de l'étudiant.

Il est entendu que l'exonération est accordée dans le cas d'une inscription simple. Lorsqu'il s'agit d'un double cursus, l'exonération ne portera que sur une seule inscription.

Article 6 : Recours

L'étudiant dont l'exonération a été refusée, peut formuler une demande de recours gracieux auprès du président de l'université.

L'étudiant dispose par ailleurs d'un délai de deux mois à compter de la réception du courrier de refus ou de la réponse à son recours gracieux pour former un recours contentieux devant le tribunal administratif.

Les courriers relatifs à une décision de refus doivent comporter une mention relative aux délais et voies des recours.